

## L'AUBE DE PAQUES

---

**T**EL est le titre populaire du tableau de J.-K. Thomson, que reproduit aujourd'hui notre gravure.

Il faut avouer que cette page ne nous apporte point une conception nouvelle ni particulièrement intéressante de ce matin béni, mais elle n'en demeure pas moins une expression très poétique de la résurrection du Christ.

Il ne suffit pas toujours d'avoir du talent pour exécuter une œuvre, dite religieuse; encore faut-il avoir une âme ouverte aux traditions de la foi.

Exprimer la plus joyeuse, avec Noël, des fêtes chrétiennes: Pâques!

Après les longs jours de deuil pendant lesquels l'humanité a pleuré la fin inique du Fils de Dieu, cette solennité est belle, comme la joie qu'elle exprime est juste. Ce que l'on célèbre en ce jour c'est le couronnement sacré de la grande leçon de devoir, de fraternité et de pardon, que vient de nous donner l'incomparable et premier Maître de la charité et de l'amour.

La toile de Thomson résume cette pensée pieusement.

Ces deux anges qui planent, aux larges ailes déployées, sous la légère poussée du souffle matinal, c'est l'alléluia de la terre qui s'apprête à monter vers les hauteurs sereines de l'éternel renouveau.

Il n'est pas facile d'établir l'intimité de pensée qui existe entre ce groupe du premier plan et celui des trois croix dépouillées, là-bas, dans le lointain.

C'est peut-être la volonté d'opposer les conditions misérables de notre vie, à la fin glorieuse proposée...

*Marc Lebrun.*



## LE BON VIEUX TEMPS

---

**S**OUVENT par une de nos claires après-midi d'avril ou de mai, lorsque les jeunes filles circulent en toilettes légères et que les trottoirs de notre bonne ville de la Nouvelle-Orléans, encore ensoleillés, ont cet air de fête d'un beau printemps, les familles, enfants, mères et grand'mères, assises confortablement dans de vastes berceuses, sur leurs galeries où grimpent à qui mieux mieux la rose et la glycine, regardent passer en souriant la foule joyeuse qui se presse par le beau temps dans les principales avenues. Il ne fait ni chaud, ni froid, mais délicieux : le long des grands jardins fleuris on aspire à pleins poumons la sève semi-tropicale qui monte et s'échappe en arômes parfumés, s'étale en tons vifs de verdure, fait gonfler à éclater les jeunes rameaux des arbres, et prête à la brise cette douceur qui nous fait penser qu'il est si bon de vivre. Par une de ces claires après-midi, l'on voit passer quelquefois dans la foule, un homme dont les cheveux blanchis par le temps le proclament un vieillard, mais qui se tient fort droit. Aux soins particuliers qu'il prend de sa personne, à son haut chapeau bien lustré, à l'élégance et à la grâce de son salut, de son maintien devant les dames, les jeunes filles qui le voient passer, sourient, chuchotent, et se disent tout bas dans ce charmant murmure de jeunes colombes : "C'est de la vieille école." Et c'est justement de cette vieille école, c'est de ce bon vieux temps, déjà si loin, dont la légende a bercé notre jeunesse, que nous avons vu penché en cheveux blancs sur notre berceau, dont je viens réveiller ici le souvenir.

Laissez-moi, mes amis, fermer les yeux et remontant le cours de ce fleuve profond, le passé, vous raconter une des histoires de ma vieille grand'mère, une histoire du bon vieux temps.

Ce que c'est que le souvenir! Je vois encore ma grand'mère. Elle était petite et svelte, l'air un peu sévère mais plein de dignité. Si vous avez vu des vieux portraits de 1827, vous l'avez vue comme je la voyais moi-même quand, assise à ses pieds, je la regardais. Elle était assise dans sa vieille boutaque recouverte de cuir à petits clous dorés, sa tête protégée d'un fin bonnet de crêpe noir, ses belles boucles argentées faisant ressortir la finesse de son pur profil; elle ne causait plus, elle voyait le passé.

## I

## LE PRESENTIMENT.

“ Dans mon temps, me dit-elle, en me regardant enfin, on se mariait jeune, j'avais treize ans; M. de Lhomme, mon mari, en avait vingt.

J'étais la dernière, la gâtée de la famille; les autres enfants étant mariés, j'étais restée seule avec mon père qui, veuf très jeune, ne s'était jamais remarié et avait voué sa vie entière à l'éducation de ses enfants. Aussi ses enfants l'adoraient, tout simplement.

Le mariage n'avait guère changé ma vie. M. de Lhomme et moi vivions chez mon père, sur la vieille habitation familiale, Saint-Charles; mon père en me mariant n'avait fait que gagner un fils de plus.

C'était le 21 décembre, il était onze heures du soir, nous attendions, mon père et moi, René, M. de Lhomme, que des affaires pressantes avaient appelé à la Nouvelle-Orléans, à vingt milles de l'habitation. Mon père debout devant la cheminée de sa chambre, où flambait sur les chenets de

cuire un beau feu clair de bois sec, décrocha son fusil de chasse et l'examina soigneusement; le lendemain, à deux heures du matin, il devait chasser la bécassine. J'étais appuyée à la large fenêtre dont les vitraux baissés me permettaient de voir sur la route les tourbillons de feuilles mortes balayées par le vent et j'écoutais, avec anxiété, si le pas d'un cheval ne se ferait pas entendre. La nuit les routes étaient désertes, les nègres marrons dangereux. Mon père surprit mon regard anxieux et s'avancant, passa tendrement son bras autour de ma taille et je posai, en dissimulant une larme, ma tête sur cette bonne épaule si paternelle: "Quel bébé tu fais, mon Aimée chérie, as-tu peur des nègres marrons pour ton grand René, qui n'en ferait qu'une bouchée, fussent-ils dix contre un!" Un petit frisson me courut par le corps, et me serrant contre lui, je dis bien bas: "Père, j'ai peur." Nous fîmes quelques pas vers la fenêtre, mon père l'ouvrit. Aussitôt un tourbillon de feuilles mortes, poussé par la rafale, s'engouffra dans la chambre, les flambeaux s'éteignirent subitement, et par la fenêtre ouverte un long et plaintif hurlement se fit entendre dans le profond silence du grand parc. Je tressaillais. Une seconde fois le hurlement éclata mais si lugubre, si prolongé, qu'instinctivement je m'élançai des bras de mon père pour fermer la fenêtre. Minuit sonnait à la pendule de bronze. "C'est ma pauvre Diane," dit mon père; il avait un peu pâli.

Quant à moi, je frissonnais des pieds à la tête; les vieilles légendes de la famille que ma nourrice noire m'avait si souvent contées, légendes qui, tout enfant, remplissaient pour moi de terreur, quand venait la nuit, chaque coin de l'antique demeure, me revinrent à l'idée. Surtout l'apparition de mon grand-père, la nuit, dans les allées du parc, apparition qui toujours présageait un malheur me glaça de terreur. Un troisième hurlement de Diane, aigu et lamentable comme un cri d'appel ou de détresse, vint me frapper

au cœur. Mon père s'élançait vers la porte pour faire taire la pauvre bête, quand le galop d'un cheval retentit dans la nuit profonde. Des pas précipités firent crier les marches de l'escalier et une voix forte, jeune, impérieuse se fit entendre: "Paix, Diane! ici, aux pieds." Le silence se fit immédiatement, Diane s'était tue... La porte de la chambre s'ouvrit, René plein de force, de jeunesse et de vie parut sur le seuil; je tombai dans ses bras presque inanimée. Une heure après, tout dormait à La Branche, et l'on n'entendait plus que la voix grondante du vieux fleuve qui, agité par la tempête, "un coup de nord," comme l'appelaient les planteurs, frappait de ses vagues rageuses la grande levée qui le contenait. Forteresse invulnérable assiégée jour et nuit, sans trêve, par des forces ennemies et redoutables.

## II

### LE VIEUX PIERRE.

Toc! toc! toc! Un bruit sourd et régulier suivi à chaque fois d'un appel désespéré, me réveilla soudain d'un profond sommeil. Je saisis le bras de René, je le secouai avec terreur. M. de Lhomme se leva précipitamment et se rendant compte de l'appel désespéré qui se prolongeait en un long gémissement, il ouvrit la porte qui donnait sur la galerie; il avait reconnu la voix, c'était Pierre, notre bon vieux nègre Pierre. L'esclave terrorisé se précipita dans la chambre en gémissant: "Maître! maître! La guerre des noirs, yé là, yé là, tou pré. Sauvé, ô sauvé mo piti maîtresse!" Et il se jeta à genoux devant moi, courbé en deux, suppliant, ses cheveux blancs hérissés par la terreur. M. de Lhomme s'était précipité sur la large galerie qui donnait sur la grande route du fleuve, les pieds nus, dans sa robe de nuit, sans s'inquiéter du manteau que Pierre avait jeté sur ses épaules, sans s'inquiéter du vent glacial qui

soufflait avec violence. Il écouta, la tête penchée en avant, recueillant avidement les bruits sourds que le vent d'orage apportait nettement à ses oreilles. Pierre ne s'était pas trompé. A l'horizon, une bande lumineuse d'où sortaient, par moments, en longues fusées, des flammes rouges et sinistres, empourprait le ciel, et l'oreille habile du jeune chasseur reconnut sur la terre du chemin, le bruit sourd de pas multipliés qui se rapprochaient. Il courut à la chambre de son beau-père, elle était ouverte, il était déjà parti pour la chasse. Une clameur furieuse apportée par le vent, frappa son oreille: "Les lâches!" murmura-t-il les dents serrées, "cent contre un!... Mais, fussent-ils mille, ils ne franchiront mon seuil que sur mon cadavre!" René se précipita dans la chambre. Je m'étais levée pour appeler mon père, mais la peur et le froid m'avaient jetée sans force et sans voix dans les bras du vieux Pierre.

En voyant son maître, l'esclave lut dans ses yeux sa terrible résolution, je la vis aussi moi-même, et mes forces me revinrent subitement: "René, m'écriai-je cramponnée à son bras, si tu restes, je reste aussi!" Le vieux nègre aux genoux du maître gémit: "Maître! maître! Quand va mourir, qui ça yé va fé mo pove piti maîtresse?" René avait tressailli. Ce n'était que trop vrai... Son ange adoré, sa jeune et belle compagne, la proie de ces barbares noirs... de ces sauvages plus que cruels!... Sa poitrine se souleva, ses poings se crispèrent. Non, non, quelle folle idée avait pu traverser ainsi son cerveau. Il ne s'agissait pas de lui, mais d'elle... de sa femme adorée. Pierre avait raison. D'une voix altérée mais ferme, il cria à Pierre: "Dans le ravin, Pierre, dans le ravin, si nous avons le temps, nous sommes sauvés!... Montre-nous le chemin!" Il arracha rapidement une couverture au lit, m'en couvrit tendrement, me saisit dans ses bras vigoureux, me soulevant comme une plume: "Marche Pierre!" cria-t-il, d'une voix brève. Tout cela ne prit qu'une minute et les deux hommes

partirent en courant, l'esclave et le maître emportant dans la nuit sombre le fardeau le plus précieux pour eux: l'un la vie de l'enfant bien-aimée qu'il avait vue naître, qu'il avait tenue dans ses bras, qu'il aimait autant que ses propres enfants; l'autre le fardeau léger de la femme adorée, pour laquelle il aurait donné facilement sa vie.

Mais aurions-nous le temps de gagner le ravin? Pierre tout en prenant le chemin le plus court, tournait en courant la tête vers la grande route d'où nous arrivaient des clameurs confuses, des cris menaçants, furieux. Ces cris leur donnaient des ailes, ils ne couraient plus, ils volaient. René portait fiévreusement la main sur son ceinturon d'où sortait le canon de deux pistolets chargés, et me serrait convulsivement sur son cœur. Pierre courait toujours. René le suivait haletant, déjà nous touchions au bois, les clameurs devenaient de plus en plus lointaines, mais le ravin, le ravin, aurions-nous le temps d'y arriver? "René, mon bien-aimé, murmurai-je à son oreille, tue-moi, sans pitié, je t'en supplie, mais ne me laisse pas tomber dans leurs mains." Et j'entourai son cou de mes bras suppliants. Je sentis tout son corps frissonner. Il ne répondit rien.

Nous avons laissé le grand chemin, et depuis un moment, nous nous étions engagés sous bois, dans un petit sentier imperceptible, que Pierre, armé d'un grand couteau de chasse, débarrassait avec peine des grands chardons épineux, des longues branches traînantes, des mûres sauvages. Le mois de décembre avait été doux et sec, les mûriers n'avaient perdu que peu de feuilles, et leurs lianes entrelacées et d'un vert sombre formaient encore des fourrés épais. Pierre marchait sur un terrain connu. Tout d'un coup il s'arrêta, et fit un signe. René me déposa doucement à terre. "Il faut te traîner à genoux, ma chérie, me dit-il, du courage, et nous sommes sauvés!" Il se mit à genoux, se traînant sous des branches entrelacées; je suivis son exemple et celui de Pierre qui se tenait aussi résolu-

ment en avant, le couteau levé. Je sentis que le terrain descendait tout doucement; René devant moi, tenait une de mes mains, me tirant de son mieux. Mes genoux et mes pieds nus s'écorchaient et saignaient sous les égratignures douloureuses des épines sauvages, mais l'idée de sauver René, d'échapper aux noirs, me donnait un courage, une force surhumaine. Les lianes entrelacées, sous lesquelles nous nous traînions, semblèrent se soulever d'elles-mêmes, bientôt elles formèrent sur nos têtes un berceau de verdure, le sol devint uni, velouté, nous descendions une pente douce et gazonnée, le talus du ravin; au-dessus de nous, un fouillis inextricable de hautes cannes maronnes encore vertes, des buissons entremêlés d'aubépines et de mûriers sauvages, nous offraient un asile impénétrable. Nous étions au fond du ravin. Une longue sécheresse nous en avait rendu le séjour possible.

Je me redressai sur mes genoux. Pierre couché à plat, l'oreille collée au sol, écoutait. Tout à coup le fidèle esclave tressaillit, il se redressa d'un bond et levant son long couteau, comme pour frapper, se planta devant moi. René bondit à mes côtés, l'interrogeant du regard.

“Maîte! maîte! dit-il à voix basse, nous zote perdis! yé traqué nous!” Je n'avais plus une goutte de sang dans les veines.

Le bruit de pas précipités, assourdis par la distance et l'épaisseur du fourré, retentit à nos oreilles; une pâle lumière, celle de nombreuses torches de résine, éclaira faiblement le fond du ravin. Je sentis le froid du fer sur ma tempe, René y avait appuyé la gueule de son pistolet. Je le regardai avec angoisse, dans ce moment suprême il était pâle mais résolu. De l'autre main il me montrait l'autre pistolet: je compris que celui-là, c'était pour lui. A genoux, mes longs cheveux épars, tout entremêlés de feuilles sauvages, les yeux fixés au ciel, j'invoquais l'Être Suprême. Rien ne pouvait nous sauver, la mort nous couvrirait

de ses sombres ailes... J'entendis sur le chemin, devant nous, ces terribles paroles: "Yé lite té cho, yé doite pas loin!" Une minute s'écoula... une minute... un siècle, si le temps se compte par des émotions profondes. Mon cœur avait presque cessé de battre, je n'appartenais plus à la terre. Soudain... au-dessus de nos têtes dans la feuillée du ravin, un gazouillement doux, un chœur céleste se fit entendre, les oiseaux célébraient le retour du jour dans cet hymne éternel qu'ils chantent à leur Divin Créateur. Sauvés!... O Dieu de bonté! Sauvés!... Je m'étais levée, transfigurée. René me serrait dans ses bras, je sentis ses larmes sur mon visage. Pierre à genoux baisait mes pieds ensanglantés.

Les oiseaux continuaient leurs chants. L'impénétrable ravin avait gardé son secret.

### III

#### LA VICTIME.

Deux mortelles heures s'écoulèrent. Blottis dans le ravin, nous entendîmes successivement les coups de fusil des troupes appelées à notre secours et la fuite précipitée des révoltés vaincus et fugitifs. Enfin, après un long calme, presque gelés, nous nous hasardâmes à sortir du ravin; nous nous glissâmes péniblement sous les broussailles, jusqu'au grand chemin. M. de Lhomme presque nu, à moitié mort de froid sous le vent glacial, les pieds déchirés par les ronces, marchait devant, un pistolet à la main. Pierre me portait mourante dans ses bons bras fidèles. J'entourai son cou de mes bras défaillants, et baisai religieusement sa vieille figure toute ridée, en murmurant à son oreille: "Merci, mon vieux Pierre, tu nous as sauvé la vie!" Je sanglotais sur son épaule. Il me baisa les cheveux respectueusement, tendrement, sa figure rayonna. M. de

L'homme s'était arrêté, il saisit la main de Pierre d'une étreinte vigoureuse, non de maître à esclave, mais d'homme à homme. "Pierre", dit-il, d'une voix qu'il essayait de rendre sûre, mais que l'émotion faisait trembler, "tu es libre!... mon ami, tu ne manqueras jamais de rien!" Dieu en avait décidé autrement.

Sur le grand chemin du bois nous rencontrâmes des groupes de blancs armés, ils nous suivirent des yeux avec pitié. Nous pressâmes le pas, nous arrivâmes enfin. Notre antique demeure dont les blanches colonnes étaient encore debout, n'était plus qu'une ruine. Le feu avait consumé le toit, une partie de la maison fumait encore. Le jardin sac-cagé, pillé, n'offrait plus qu'un amas de feuilles, de fleurs, de plantes arrachées, d'arbres hachés, tordus, brisés. Un cyclone humain y avait passé!... J'avais repris des forces, je m'échappai des bras de Pierre, je pensais à mon vieux père, je ne pensais qu'à lui. Je le savais parti avant nous, mais une terreur folle m'étreignait le cœur. Où était-il allé dans ce désastre? S'était-il sauvé?

Nous courûmes tous les trois à travers les décombres, je l'appelai d'une voix désespérée: "Père! père! n'entends-tu pas la voix de ton Aimée chérie?" L'écho seul répondit. Nous ne nous doutions pas de l'horrible spectacle qui nous attendait là-haut.

René, par instinct, s'élança devant moi; nous montâmes avec peine l'escalier à moitié brûlé, nous nous précipitâmes dans la maison. Tout à coup René s'arrêta, m'écartant de l'horrible spectacle. Je m'échappai de ses mains et poussai un cri terrible. Couché en travers du seuil de sa chambre, mutilé, la tête séparée du tronc, les pieds et les mains coupés, mon malheureux père gisait mort, baigné dans son sang.

Revenu sans doute sur ses pas pour nous avertir du danger, il était mort pour nous sauver. Le combat avait dû être terrible; tout lui avait servi d'armes. La porte de sa

chambre indiquait qu'il s'y était réfugié, son fusil vide, les meubles brisés, les chenets de cuivre tordus, son couteau de chasse planté dans le cœur d'un de ses ennemis, deux morts autour de lui, attestaient sa force encore surprenante, et sa défense désespérée. Un rire d'insensée me prit, René voulut en vain m'arracher de ce funeste endroit, ma raison s'était égarée. Dieu, dans sa clémence, m'en avait privée momentanément. Pierre s'était jeté sur le corps de son maître, la fatigue, le froid, les terribles émotions de la nuit, l'avaient anéanti; à un tremblement convulsif de tous ses membres, avait succédé une immobilité complète. M. de Lhomme, fou de douleur, voulut le relever, lui porter secours, mais son cœur fidèle avait cessé de battre. Pierre était mort sur le corps de son vieux maître."

Ma vieille grand'mère se tut, des sanglots convulsifs agitaient son corps frêle. En vain avais-je essayé de l'arrêter pendant le cours du récit. Emportée par ses souvenirs, elle revivait le passé et semblait y avoir retrempé ses forces. Mais le récit fini, une sorte de crise nerveuse l'avait saisie. Je l'entourais de mes bras, j'inondais son beau visage de mes larmes, j'embrassais ses rides vénérables, cicatrices glorieuses du temps, faites de sacrifices et de dévouements, et sous ce torrent d'affection vraie, je sentis s'apaiser son être; elle posa sa tête blanche sur mon épaule, et ferma les yeux. Les vieillards, comme les enfants, cherchent la consolation dans le sommeil. Au bout d'une demi-heure, elle était profondément endormie.

*Mme L.-Augustin Fortier.*



## L'UNIVERSITE LAVAL ET SES ORIGINES <sup>(1)</sup>

L'Université Laval est une œuvre nationale. — Les principales étapes de l'enseignement au Canada français. — La fondation de l'Université Laval.

**L**E 24 juin 1902, on célébrait à Québec le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Université Laval. Groupés autour de l'*Alma Mater*, les anciens élèves et les élèves actuels donnaient à notre Université, jeune d'un demi-siècle, le plus éclatant témoignage de leur sympathie et de leur filial dévouement.

Les élèves ne furent pas seuls d'ailleurs à fêter ces noces d'or du haut enseignement dans notre province, et on n'a pas oublié que les solennités du 24 juin ont plutôt pris le caractère d'une démonstration vraiment nationale. Toutes les classes de notre société canadienne ont pris part à ce jubilé, et ont contribué puissamment, par leur zèle intelligent et généreux, à lui donner un prestige et un éclat que l'Université n'avait pas osé espérer.

Ce fut donc, en définitive, une fête patriotique que celle du cinquantenaire. Et les citoyens de Québec, pour faire ressortir sans doute davantage le sens très noble qu'ils attachaient à cet anniversaire, ont bien voulu qu'il fût célébré le jour même qui ramène tous les ans parmi nous les traditionnelles démonstrations de la Saint-Jean-Baptiste. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui personnifie dans ses membres ce que nos vertus civiques ont de plus pur et de plus élevé, et qui devait cette même année

---

(1) Cet article est le premier chapitre d'un livre qui paraîtra bientôt à Québec, sous le titre : *l'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*.

fêter ses noces de diamant, s'associa à ce sentiment populaire, et fixa au 23 juin les solennités de son propre jubilé. Cette union de la Société Saint-Jean-Baptiste et de l'Université fut pendant ces jours mémorables le plus significatif symbole des aspirations de l'une et de l'autre, et comme le mariage renouvelé de l'éducation et du patriotisme.

Ce que donc on a le plus manifestement mis en lumière pendant les fêtes du 23, du 24 et du 25 juin, c'est cette idée particulièrement chère aux maîtres de l'Université Laval, que l'œuvre qu'ils accomplissent est une œuvre éminemment nationale.

Œuvre nationale, l'Université l'est en quelque sorte par définition, comme elle l'est encore et surtout par ses travaux. Elle est le naturel aboutissement de toutes les tentatives qui ont été faites pour donner à la population canadienne une culture suffisante et honorable; elle est surtout, par le décisif témoignage de ses longs et utiles labeurs, le plus beau monument de notre activité intellectuelle et patriotique.

Au reste, toute maison d'éducation, si modeste qu'elle soit, est non seulement une manifestation de la vie de l'esprit qui cherche à se répandre et à se multiplier, mais aussi, et dans une mesure relative, un effort vers le développement et le progrès de la société au milieu de laquelle elle a pris naissance: elle est, de ce seul chef, une œuvre d'intérêt public. L'éducation forme le citoyen; et ne fût-elle qu'élémentaire en ses procédés et dans son fond, elle contribue puissamment encore à préparer l'individu au rôle social qu'il doit jouer parmi les siens. Aussi, voit-on l'histoire de l'éducation commencer ici avec l'établissement de la Nouvelle-France, et plonger en quelque sorte ses racines jusque dans les couches les plus lointaines et les plus profondes de notre vie nationale.

Dans une colonie nouvelle, dans un pays où tout est à créer et à organiser, comme l'était le nôtre quand nos

pères vinrent y introduire la civilisation, il est essentiel que les questions économiques n'absorbent pas toute l'attention, et que, dans une mesure suffisante, l'instruction soit assurée aux travailleurs. On le comprit bien à une époque où le génie français donnait la pleine mesure de sa puissance et produisait ses fruits les plus savoureux et les plus sains. Au surplus, l'œuvre d'expansion nationale qu'entreprit la France de Henri IV, de Richelieu et de Colbert, ne fut pas uniquement, on le sait, une œuvre d'exploitation; ce fut aussi, et on l'a assez souvent répété, une œuvre de civilisation. Et parce que la civilisation ne va pas sans une culture suffisante et large des esprits, on devait s'inquiéter de bonne heure de procurer cette culture, non seulement aux Indiens que l'on venait évangéliser, mais aux fils des Français qui venaient travailler à cette évangélisation.

L'école élémentaire et l'école industrielle, le collège classique et l'Université, voilà en tous pays sous quelles formes successives et variées se traduit cette préoccupation constante de fournir aux enfants et à la jeunesse les moyens d'éducation et d'instruction dont ils ont besoin. Au Canada, l'on devait retrouver aux différentes époques de l'élaboration de notre vie sociale, et au fur et à mesure que l'heure convenable devait sonner, ces institutions nécessaires.

\* \* \*

Qui fut le premier ouvrier de ce grand travail? Il est à peine besoin de le rappeler ici. C'est au prêtre que revint la charge et l'honneur de pourvoir à l'éducation et à l'instruction des habitants de la colonie. Le missionnaire, qui était dans cette Nouvelle-France le héraut officiel du christianisme, se constitua en même temps l'apôtre de l'éducation, l'instructeur de ces enfants et de ces jeunes

gens sur qui reposait, avec les espoirs légitimes de la mère patrie, le succès d'une des plus vastes entreprises coloniales que la France ait tentées.

Nous ne voulons pas ici insister sur ce fait que le clergé qui en 1852 couronnait par l'établissement d'une Université nos œuvres d'éducation, est bien celui-là même que nous voyons aux différentes époques de notre histoire organiser tour à tour l'enseignement élémentaire et l'enseignement secondaire. Ce clergé, on peut le trouver encombrant aujourd'hui, et celui qui ne songe pas assez aux faibles ressources dont il dispose peut le juger bien lent à perfectionner ses œuvres; en ce temps-là, il fut un admirable initiateur.

Sans nous attarder à retracer ici même les grandes lignes de l'œuvre accomplie par le clergé canadien dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, nous croyons utile de marquer tout au moins les dates principales et comme les étapes successives par lesquelles devait passer notre enseignement national avant d'aboutir à l'Université. Ce sera comme une façon de décrire les origines lointaines de cette institution. L'enseignement élémentaire devait en effet trouver son prolongement naturel dans l'enseignement secondaire, comme plus tard celui-ci devait appeler et déterminer la fondation de l'enseignement universitaire. Un même zèle d'ailleurs et une même pensée a inspiré ces créations diverses, un même principe de vie a dirigé cette lente et féconde évolution.

\* \* \*

Les Récollets furent au Canada nos premiers instituteurs. Arrivés ici en 1615, sept ans après la fondation de Québec, ils ouvrirent aussitôt des écoles où ils réunissaient les petits sauvages. Dès 1616, le F. Pacifique Duplessis tenait école là où plus tard l'on devait fonder Trois-Rivières, pendant que le P. Joseph Le Caron apprenait à lire

et à écrire aux enfants sauvages de Tadoussac. En 1618, le P. Le Caron racontait au Père provincial de Paris comment quelques-uns de ses petits écoliers savaient déjà lire et écrire. Le F. Pacifique et le P. Le Caron sont donc regardés à bon droit comme les vrais fondateurs de l'école canadienne. (1)

Mais l'école organisée dès les premiers jours de la colonie l'était surtout en faveur des petits sauvages que l'on voulait instruire et faire chrétiens. Plus tard seulement des familles françaises s'établirent ici en nombre suffisant pour que l'on songeât à créer pour leurs enfants des écoles spéciales. Aux Jésuites revient l'honneur d'avoir les premiers travaillé à organiser ces écoles. Dès leur arrivée à Québec en 1625, ils s'appliquèrent à cette tâche, mais ils ne devaient voir se réaliser leurs projets que dix ans après. Ce fut en 1635 que le P. Charles Lalemant ouvrit la première école élémentaire destinée aux Français de la colonie. (2)

On imagine facilement au prix de quelles difficultés devait se développer au Canada l'enseignement élémentaire, difficultés qui se compliquaient et se multipliaient à mesure même que la colonie devenait plus peuplée. Lorsque les colons se furent établis sur différents points du pays, et après même que de nombreuses paroisses furent organisées, il devint extrêmement difficile de pourvoir à l'éducation des enfants dispersés sur une trop grande étendue de territoire. Et malgré les efforts considérables que fit toujours le clergé missionnaire ou paroissial pour assurer au plus grand nombre possible de ces enfants le bienfait de l'instruction, trop longtemps et trop souvent on ne put suffisamment les grouper pour les placer tous sous la direction d'un maître. Le zèle des éducateurs fut ainsi para-

(1) Dr Meilleur, *Mémorial de l'Education au Bas-Canada*, p. 18-19.

(2) Dr Meilleur, *Mémorial de l'Education au Bas-Canada*, p. 35-36.

lysé par l'effet de circonstances incontrôlables; et il faudra tenir rigoureusement compte de ces difficultés invincibles, quand on s'avisera de faire l'histoire de notre enseignement élémentaire, et de vérifier certaines accusations que parfois et trop légèrement on a portées contre le clergé, contre ceux que les circonstances et leur zèle ont faits en ce pays les promoteurs et les directeurs de cet enseignement

\* \* \*

L'école française, ouverte à Québec par le P. Charles Lalemant, en 1635, devait être aussi le berceau de notre enseignement secondaire. Personne n'ignore que ce fut surtout à la munificence du R. P. René Rohault, fils du marquis de Gamache, que l'on dut alors l'établissement du collège de Québec. Dans ce collège on ne donna d'abord, il est vrai, que des leçons de lecture et d'écriture aux petits Français; mais ensuite, à la demande des parents, l'on enseigna les premiers éléments du latin. Peu à peu cet enseignement se développa, et l'on organisa avec le temps le cours classique complet. Et quand Mgr de Laval arriva à Québec en 1659, il trouva des jeunes gens qui avaient fait chez les Jésuites leurs classes de lettres. (1)

A côté du Collège des Jésuites devait bientôt s'élever le Petit Séminaire de Québec, que Mgr de Laval fonda en 1668. C'est aux Messieurs du Séminaire de Québec qui, depuis 1663, préparaient les jeunes clercs au sacerdoce, que le premier évêque de Québec confia son Petit Séminaire. On ne reçut d'abord dans ce Petit Séminaire que les enfants qui donnaient quelques signes de vocation sacerdotale. On leur apprenait à lire et à écrire, le catéchisme, les prières, le chant grégorien, le service des au-

---

(1) Rochemonteix, *les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle*, I, pp. 208-211.

tels, <sup>(1)</sup> et c'est au collège des Jésuites que ces élèves allaient prendre les leçons du cours classique.

Cette organisation fut maintenue jusqu'à l'époque de la conquête. En 1759, alors que la guerre avait déterminé déjà une grande disette dans le pays, on ouvrit au Petit Séminaire des classes en faveur des élèves trop pauvres pour continuer leurs études au dehors. <sup>(2)</sup> Puis les tristes événements dont Québec fut le théâtre pendant les derniers jours de la domination française, obligèrent le Séminaire à fermer ses cours. En 1763, ces cours furent rouverts, et quand en 1768 les Jésuites furent réduits à n'avoir plus le local, ni le nombre de professeurs suffisants pour donner l'enseignement classique, <sup>(3)</sup> le Petit Séminaire se trouva tout préparé pour continuer leur œuvre.

On le voit donc, les années 1663 et 1668 sont des dates particulièrement mémorables dans l'histoire de notre enseignement; et elles méritent particulièrement d'être rappelées à l'occasion de cette courte monographie que nous voulons faire de l'Université. C'est en 1663 que fut fondé le plus ancien Séminaire de l'Amérique du Nord; et c'est de ce Séminaire que près de deux siècles plus tard devait sortir l'Université. En 1663, Mgr de Laval jetait donc en terre ce grain de sénévé qui devait germer, croître, se développer et devenir l'arbre fécond de *toutes sciences*.

Peut-être Mgr de Laval avait-il lui-même prévu cet accroissement et ces transformations. Préoccupé de faire de la Nouvelle-France une colonie qui fût digne des gloires du règne de Louis XIV, soucieux de lui assurer tous les progrès et toutes les activités non seulement de la vie économique, mais aussi de la vie intellectuelle et morale, nul doute que plus d'une fois il a plongé loin dans l'avenir son

(1) Meilleur, *op. cit.*, p. 72.

(2) Meilleur, *op. cit.*, p. 74.

(3) Meilleur, *op. cit.*, p. 79.

regard de politique et d'apôtre, et qu'il s'est plu souvent à imaginer sur le rocher de Québec une ville populeuse et prospère, où se mêlerait dans une harmonieuse complexité toutes les agitations des capitales européennes. Ce rêve, que racontait un jour en une gracieuse fiction, le regretté Cardinal Taschereau, Mgr de Laval l'a vraiment rêvé sans doute. Et les œuvres d'éducation qu'il avait si diligemment fondées, il se plut à les voir couronnées un jour de l'auréole universitaire.

\* \* \*

Certes, il a fallu que de longues années, que des siècles même s'écoulassent avant que l'on pût organiser dans notre province une université française. On ne saurait s'en étonner quand on se rappelle par quelles épreuves et par quelles souffrances devait passer le petit peuple que la France avait ici établi.

Une université n'est possible que dans les milieux où elle a chance de recruter un nombre suffisant d'élèves, et par conséquent dans les milieux où la population est suffisamment dense, et où cette population peut assez librement se livrer aux travaux de l'esprit.

Or, on sait combien le progrès numérique de notre population fut ralenti par les événements qui nous livrèrent à la domination anglaise. Les colons canadiens, décimés par la guerre, séparés de la France, ne durent plus compter désormais que sur eux-mêmes pour conserver et développer leur vie nationale. L'émigration française n'apporta plus au Canada les éléments nouveaux qu'elle y déversait chaque année; la colonie française ne reçut plus de l'extérieur ces énergies qui activaient son existence; le rameau détaché du tronc, n'en reçut plus la sève qui jusque-là l'avait nourri. Et si, par bonheur, il ne devait pas mourir de cet accident où sa vie fut si rudement compromise, il devait pourtant en éprouver du dommage, et comme une

languueur qui l'empêcherait de grandir et de se développer aussi vite qu'on l'avait d'abord espéré. Les 60,000 Français restés au Canada après la conquête, ne devaient que peu à peu et lentement former une nation assez nombreuse et assez prospère pour que les arts et la science y prissent une place considérable.

C'est pourquoi pendant plus d'un siècle après les tragiques événements de 1760, l'enseignement secondaire devait suffire aux besoins de la population canadienne-française. Le clergé qui était chargé de distribuer cet enseignement, s'efforça sans doute de le multiplier le plus possible. Il importait de former et de renouveler sans cesse ici des générations d'hommes instruits, dont l'esprit élevé dans le commerce des lettres, capables d'idées générales et de vues désintéressées, fût apte à bien comprendre, à bien poser, et à bien résoudre tous les difficiles problèmes, politiques et sociaux que faisaient surgir à chaque instant les circonstances toutes particulières au milieu desquelles se déroulaient nos destinées.

Des collèges classiques furent donc à la fin du XVIIIe et pendant la première moitié du XIXe siècle établis sur divers points de notre province. Le collège de Montréal, en 1773; de Nicolet, en 1804; de St-Hyacinthe, en 1812; ceux de Ste-Thérèse, en 1825; de Ste-Anne, en 1827; de l'Assomption, en 1832; de Joliette, en 1845; le collège Masson en 1847; ceux de Ste-Marie, en 1848; de Rigaud, en 1850; de Sherbrooke, en 1852, furent les centres principaux où se déploya l'activité intellectuelle d'un peuple jeune, mais avide de science, curieux d'idées, et admirateur des choses de l'art. Et ces nombreuses maisons qui préparaient dans la retraite et par une vigoureuse discipline de l'esprit, les hommes de la vie politique et les hommes de la vie religieuse, attestent aussi combien et jusqu'à quel point le clergé qui fonda la plupart de ces collèges, était soucieux de répandre partout l'instruction, et de conserver à la race

canadienne ces traditions de vie intellectuelle et scientifique qui sont le plus bel héritage que nous ait légué la France.

Mais à mesure que le Bas-Canada se développa, que la prospérité matérielle s'y affermit, que les familles s'y multiplièrent, des aspirations plus élevées furent permises à notre peuple, et des besoins nouveaux se firent ici sentir.

Si les maisons d'enseignement secondaire étaient assez nombreuses pour suffire aux exigences de notre situation, on commençait à regretter l'absence d'une Université, qui eût permis à nos jeunes gens de compléter leurs études littéraires et scientifiques, et surtout de suivre sous une direction compétente des cours de droit et de médecine.

Les écoles de médecine établies à Montréal et à Québec, procuraient sans doute aux futurs médecins le très grand avantage de prendre quelques leçons sous la conduite d'habiles praticiens, mais elles ne pouvaient suffire à donner aux études médicales canadiennes tout le développement qu'il convenait qu'elles eussent en effet.

Quant aux études de droit, les clercs ne les purent jamais faire, avant que l'on eût fondé à Montréal, en 1851, une Ecole de droit, que dans les bureaux des avocats, et l'on comprend aisément que malgré toute la bonne volonté des patrons, les futurs avocats ne pouvaient acquérir de cette façon toutes les connaissances théoriques qui leur étaient nécessaires.

Aussi s'inquiétait-on sérieusement, vers le milieu du siècle dernier, de fonder une institution où l'on préparerait aux différentes carrières libérales les jeunes Canadiens-Français. Le Bas-Canada comptait alors une population d'environ 800,000 âmes, et vraiment le temps était arrivé de fournir aux jeunes gens de cette partie du pays des moyens d'instruction plus variés, et plus perfectionnés.

Mgr Hubert, en 1789, avait déjà souhaité de doter le Bas-Canada d'une Université, et regrettait vivement de ne pou-

voir donner son concours au projet d'une Université mixte que le conseil législatif de lord Dorchester avait alors proposé d'établir à Québec. Mgr Plessis, qui s'occupait activement d'assurer à ses compatriotes toute l'influence possible, rêva lui aussi d'une pareille institution. Mais on ne savait encore comment réaliser une entreprise aussi difficile.

La fondation d'une université exigeait des sommes considérables; elle supposait aussi pour diriger l'établissement un groupe d'hommes qui fussent particulièrement adonnés aux travaux de l'enseignement, et qui pussent se consacrer librement à l'œuvre nouvelle. Aussi est-ce encore sur notre clergé national, jusque-là si diligent et si actif pour accroître par tous les moyens nos œuvres d'éducation, que l'on jeta les yeux; c'est de lui que l'on attendit l'initiative et l'impulsion.

\* \* \*

C'est en particulier sur le Séminaire de Québec, que, vers 1850, se portèrent tous les regards. Premier-né de tous nos établissements d'éducation; créateur lui-même et soutien généreux de tant d'autres établissements de ce genre; dirigé par des prêtres éminents qui incarnaient fidèlement tout l'esprit et tout le dévouement de leur vénérable fondateur; pourvu des biens considérables que lui avait légués Mgr de Laval, il apparut à tous comme une des corporations les plus dignes de prendre charge d'une université, assez forte pour soutenir le fardeau d'une si grande entreprise, assez féconde pour l'alimenter et la développer.

Au surplus, si tous les regards se portèrent alors si volontiers et comme instinctivement sur le Séminaire de Québec, c'est que cette institution avait depuis quelques années à sa tête des hommes qui représentèrent vers le milieu du siècle dernier ce que peut-être notre esprit natio-

nal avait de plus élevé, ce que notre patriotisme avait de plus large et de plus éclairé. Certes, nous savons bien qu'il est difficile de comparer entre eux les hommes d'une époque qui en compta de si illustres et de si dévoués aux intérêts souvent menacés du peuple canadien; mais qui n'a entendu rappeler la mémoire des Demers, des Holmes, des Casault, et qui souvent n'a entendu raconter quelques traits qui caractérisent l'influence si considérable qu'ils eurent sur leurs contemporains?

D'autres sans doute jouèrent un rôle plus brillant, parce qu'ils étaient placés sur une scène plus large et plus élevée, mais quand on a la bonne fortune d'interroger les quelques survivants de tous ceux qui vers 1840 et 1850 étaient déjà lancés dans la vie active, on est étonné de les entendre définir le prestige que pouvaient avoir auprès de la classe instruite de ce temps, auprès des politiques et des magistrats, ces prêtres que nous venons de nommer; on ne peut se défendre d'une profonde émotion quand on saisit sur les lèvres de ces derniers témoins l'expression sincère d'une admiration que l'extrême vieillesse n'a pu refroidir. Demers a été vraiment l'oracle de toute une génération: juges, prêtres, hommes d'Etat s'empressaient à sa chambre pour lui demander une direction; un jour le gouverneur général suspendit la séance de son conseil pour envoyer consulter celui qu'on appelait le *Père Demers* (1). Holmes qui était de vingt ans plus jeune que M. Demers (2), exerça une influence aussi active, et, grâce à sa grande puissance oratoire, jouit d'une réputation peut-être plus considérable encore; à côté d'eux grandissait l'abbé Casault qui devait continuer ces deux hommes et réaliser quelques-uns de leurs plus chers projets.

---

(1) *Notice sur M. Jérôme Demers*, par le Dr N.-E. Dionne, publiée dans l'*Annuaire*, 1894-95, p. 115.

(2) M. Demers est né en 1774, et M. Holmes en 1799.

On ne peut dire qui eut le premier, à l'époque où nous nous reportons, l'idée de fonder une université canadienne-française. Cette idée flottait un peu dans l'air, elle germait dans plusieurs esprits; mais il paraît évident que les innovations introduites au Séminaire par Demers, Holmes et Casault, que la forte impulsion qu'ils donnèrent aux études classiques, que l'autorité avec laquelle ils avaient attiré sur le vieux Séminaire l'attention de toute l'élite de la population canadienne prépara le grand mouvement qui allait amener la création de l'Université Laval. C'est du moins ce que pensait lui-même et ce qu'écrivait un jour un des hommes publics les plus distingués qui aient appartenu à cette génération et dont le témoignage ne peut être suspect, l'honorable P.-J.-O. Chauveau. (1)

Nous savons d'ailleurs que l'abbé Holmes ne cessait d'entretenir ses collègues d'une Université, et que c'est avec l'abbé Casault surtout qu'il aimait à déviser de cette grave affaire. Tous deux, plusieurs années avant la fondation de l'Université, étudiaient sérieusement les questions pratiques qui sont relatives à l'établissement d'une telle institution; ils peuvent être comptés à bon droit parmi les principaux initiateurs de l'œuvre universitaire.

Seulement on ne voulut pas agir avec une aveugle précipitation; on ne se dissimulait pas d'ailleurs les difficultés qu'il faudrait surmonter pour réaliser le projet de l'Université. Aussi quand en 1849, on pressentit sur cette question, les directeurs du Séminaire, on rencontra d'abord chez ces Messieurs quelques hésitations. On comprend, du reste, qu'ils ne pouvaient sans y regarder à deux fois s'aventurer en une telle affaire.

Le Séminaire de Québec avait été fondé par Mgr de Laval pour procurer aux clercs une solide et intelligente for-

---

(1) Voir *l'Etude littéraire et biographique* que P.-J.-O. Chauveau a consacrée à l'abbé John Holmes, imprimée à Québec, 1876, chez Côté.

mation ecclésiastique; il avait également mission de donner aux enfants et aux jeunes gens une bonne culture classique: pouvait-il sans compromettre ces devoirs essentiels, et sans quelque peu nuire à sa destination primitive se transformer en université, et organiser à ses frais l'enseignement supérieur des arts, du droit et de la médecine? Recruter un personnel suffisant et compétent pour toutes les classes de l'enseignement secondaire et de la théologie élémentaire, n'était-il pas déjà chose assez difficile pour qu'il fût permis de redouter des charges nouvelles et autrement considérables encore?

Telle fut la question que se posèrent nettement les Messieurs du Séminaire, et, certes, on ne pourrait les blâmer d'y avoir mûrement réfléchi avant de lui donner une définitive solution.

Ajoutons à ces raisons d'ordre personnel que l'on redoutait sans doute encore les susceptibilités que pouvait éveiller ailleurs l'érection d'une université à Québec, et que l'on craignait de montrer quelques prétentions injustifiables.

\* \* \*

Heureusement des circonstances nouvelles, bien propres à dissiper toutes craintes de ce genre, vinrent rassurer les Messieurs du Séminaire.

Mgr Bourget, évêque de Montréal, prit lui-même l'initiative de solliciter la fondation à Québec d'une université. On sait avec quel zèle, avec quelle ardeur Mgr Bourget se consacrait aux œuvres qu'il avait entreprises, avec quelle persistance il conduisait à leur terme les projets et les travaux qu'il croyait utiles à la grandeur et à la prospérité de son pays.

Or, en 1851, comme on préparait la réunion du premier concile provincial, Mgr Bourget écrivit à Mgr Turgeon, archevêque de Québec, pour lui proposer de mettre

au nombre des questions que l'on soumettrait aux Pères du concile, celle de la formation d'une université. Après avoir démontré l'opportunité et la nécessité où l'on était de faire pour le Bas-Canada, ce qui déjà avait été fait pour le Haut; après avoir exprimé l'espoir que le gouvernement ne mettrait aucun obstacle à l'érection d'une université nouvelle, attendu surtout qu'on ne lui demanderait aucune subvention, Mgr Bourget voulait bien ajouter ceci:

“N'est-il pas certain que le Séminaire de Québec serait, *plaudentibus omnibus*, choisi pour être l'Université catholique de notre Amérique Britannique? Quelle force nous aurions dans une pareille institution, après que nous aurions obtenu, comme de droit, la sanction pontificale! C'est une idée comme une autre que j'envoie à la bonne aventure. Elle fera ou ne fera pas son chemin: c'est une autre chose. Je la dépose pour ce qu'elle vaut aux pieds de Votre Grâce.” (1)

Une pareille démarche de la part de Monseigneur de Montréal pouvait encourager les directeurs du Séminaire de Québec. Quelques jours après, ils répondaient à Mgr Turgeon, qui leur avait communiqué la lettre de Mgr Bourget, que sans être pleinement rassurés sur l'issue d'une si considérable entreprise, ils seront prêts à seconder l'épiscopat et que “Nosseigneurs les Evêques trouveront le Séminaire toujours disposé à faire ce que pourra exiger de lui le bien de la religion et du pays.” (2)

Quelques semaines après, le Concile se réunissait à Québec. Les évêques assemblés ne crurent pas devoir prendre sur eux de s'occuper directement de la fondation d'une Université. Ils émirent seulement le vœu que l'on travaillât activement à procurer aux catholiques de la province

(1) Lettre du 31 mars 1851.

(2) Extrait du *Registre des Délibérations* du Conseil du Séminaire de Québec, 4 avril 1851.

les établissements scolaires, collégiaux, *universitaires* dont ils auraient besoin. (1)

Ce fut Mgr Turgeon qui se chargea de presser la réalisation du vœu du Concile, et à partir de ce moment on le voit travailler sans relâche à assurer la fondation d'une université à Québec. Il insiste auprès des Messieurs du Séminaire pour qu'ils prennent sur eux la responsabilité de cette organisation. Et ce n'est pas sans de nouvelles craintes qu'au Séminaire l'on discute ce projet. Et rien ne prouve mieux le parfait désintéressement des directeurs de cette maison et leur prévoyante sagesse, que la correspondance échangée à cette époque entre Mgr l'Archevêque et M. L.-J. Casault, supérieur du Séminaire.

“Tous les directeurs du séminaire, écrit M. Casault le 20 mars 1852, sont persuadés que l'existence d'une université catholique dans le pays serait une chose excellente pour la gloire de Dieu; mais ils ne sont pas aussi sûrs que le bien de la religion et celui de notre maison demandent que ce soit le Séminaire de Québec qui devienne cette université. Ils ne peuvent se cacher qu'avec des moyens pécuniaires assez bornés, un personnel insuffisant même pour l'œuvre dont ils sont maintenant chargés, il leur serait impossible, d'ici à bien longtemps, sans une protection toute particulière de Dieu, de remplir les devoirs que leur imposerait le grand nom d'université ...

“Cependant afin qu'on ne nous accuse pas d'avoir par notre défaut d'énergie et notre manque de confiance dans la Providence, fait échouer un projet propre à procurer la gloire de Dieu, nous déclarons que si Nosseigneurs les Evêques de la province, après avoir considéré le projet, jugent que dans l'intérêt de la religion, il est à propos que le Séminaire devienne université, non seulement nous y consentirons, mais que nous ferons encore pour répondre

---

(1) *Décret XV* du premier Concile de Québec, août 1851.

à leur désir, tous les efforts que pourront nous permettre les moyens que nous avons à notre disposition.”

Quelques jours après cette lettre, sur de nouvelles instances de Mgr l'archevêque Turgeon, le conseil du Séminaire acceptait définitivement de fonder l'Université.

On se mit immédiatement à l'œuvre et l'on s'inquiéta d'abord d'obtenir du gouvernement royal une charte, et du Souverain Pontife les privilèges canoniques.

\* \* \*

Pour obtenir la charte royale, il fallait nécessairement se présenter à Londres avec une recommandation du gouverneur général du Canada. Or, à cette époque, le Canada était placé sous le gouvernement de lord Elgin, et l'on sait avec quelle largeur d'esprit, et quelle indépendance de caractère lord Elgin présidait à l'administration de ce pays. Désireux d'être agréable aux Canadiens-Français et ne craignant nullement de voir ici s'accroître et s'affermir leur influence, lord Elgin répondit avec une grande bienveillance aux premières ouvertures que lui fit à propos de l'Université Mgr Turgeon. Il voulut seulement être bien renseigné sur le projet des Messieurs du Séminaire, et sur leurs moyens de le mettre à exécution; il voulut aussi savoir si l'Université que l'on voulait fonder à Québec servirait pour tous les catholiques du Bas-Canada. Lord Elgin estimait, en effet, que la multiplicité des universités anglaises que l'on établissait en Canada, était de nature à disperser et à affaiblir les forces intellectuelles dont on pouvait disposer, et il voulut s'assurer que les Canadiens-Français et les catholiques n'imiteraient pas ce funeste exemple. “ Je suis bien d'avis, disait-il un jour à M. Casault, supérieur du Séminaire, que les catholiques doivent avoir leur université de même que les autres dénominations religieuses ont la leur. Mais je ne voudrais pas que le gou-

vernement vint à recevoir d'autres demandes analogues pour les catholiques.

Après que sur ces différents points on lui eût donné les explications suffisantes, lord Elgin s'empressa d'appuyer auprès du ministre des colonies la requête des Messieurs du Séminaire. Deux ordres en Conseil furent successivement votés les 12 mai et 4 juin 1852, qui recommandaient auprès des autorités impériales, le projet de la nouvelle université.

M. Casault partit le 15 mars 1852 pour Londres et Rome, accompagné de M. l'abbé Th.-E. Hamel, alors séminariste, comme secrétaire, chargé de présenter au ministre des colonies et au Souverain Pontife les requêtes du Séminaire et de l'Episcopat canadien. Monsieur Casault n'eut pas de peine à obtenir du gouvernement de Sa Majesté la reine Victoria, la charte qu'il sollicitait. Sir John Pakington, ministre des colonies, avisé par lord Elgin, se montra très favorable au projet, et dès le 9 août 1852 arrivait à Québec, au palais du gouverneur, la nouvelle officielle qu'une charte royale était accordée, qui conférait aux directeurs du Séminaire les privilèges d'une université.

A Rome, M. Casault présenta au Souverain Pontife une supplique signée par l'archevêque et les évêques de la province ecclésiastique du Haut et du Bas-Canada, demandant pour le Séminaire de Québec, les pouvoirs ordinaires d'une université catholique, et en particulier celui de conférer des diplômes en théologie et en droit canon. Pie IX ne voulut pas accorder tout de suite ce que l'on demandait. L'Angleterre à ce moment-là ne voulait pas reconnaître les titres ecclésiastiques donnés par le Saint-Siège; elle ne voulait pas non plus ériger civilement l'Université catholique de Dublin, et l'on craignait à Rome que la fondation de l'Université à Québec ne fût impossible. C'est pourquoi on exprima le désir que l'on s'assurât d'abord de l'octroi d'une charte royale avant de solliciter des privilèges cano-

niques. Aussi, dès que l'on eut à Québec, à la fin de décembre 1852, le document officiel émané de Londres, on en fit parvenir une copie authentique à Rome, et le 6 mars 1853, le Saint-Père envoyait un Bref qui accordait à l'Archevêque de Québec les pouvoirs de conférer les degrés en théologie à ceux qui auraient fait à Québec leurs études ecclésiastiques.

L'Université était donc née. Les Messieurs du Séminaire, désireux de la baptiser d'un nom qui fût bien accueilli par tous, soucieux aussi de faire rejaillir jusque sur le fondateur du Séminaire, la gloire dont elle pourrait briller, l'appelèrent du nom de Laval.

Aucun autre nom ne pourrait mieux rappeler, avec les lointaines origines du Séminaire et de l'Université, l'esprit qui devait animer l'institution nouvelle, et les aspirations qu'elle s'efforcerait de réaliser.

\* \* \*

Les prêtres actifs et entreprenants qui formaient en 1852 le conseil d'administration du Séminaire de Québec, — qui furent considérés comme les vrais fondateurs de l'Université, et que l'on voit inscrits dans la charte royale, sont — Messieurs les abbés L.-J. Casault, supérieur, Antoine Parent, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau, Edouard-John Horan.

D'autres noms méritent aussi d'être conservés dans le souvenir des anciens élèves de l'Université, noms de personnages illustres pour qui l'Université elle-même n'a cessé de témoigner sa vive et respectueuse reconnaissance. Ce sont les noms de Sa Sainteté le Pape Pie IX, et de Sa Majesté la reine Victoria, qui ont donné à l'Université son existence officielle.

A toutes ces mémoires qui lui sont chères, l'Université

unit toujours celle de Son Excellence lord Elgin qui a si puissamment favorisé sa création.

Les évêques qui voulurent bien confier aux Messieurs du Séminaire le soin de fonder l'Université, les aider de leur influent patronage et signer la requête qui fut adressée au Souverain Pontife sont Nosseigneurs Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec, Ignace Bourget, évêque de Montréal, Joseph-Eugène Guigues, évêque de Bytown (Ottawa), Patrick Phelan, évêque de Carrha, administrateur de Kingston, Charles-François Baillargeon, évêque de Tloa, coadjuteur de Mgr de Québec. Mgr Armand-Frs-Marie de Charbonnel, évêque de Toronto, qui n'avait pu signer avec ses collègues, envoya séparément sa supplique à Rome en faveur du projet d'Université. Toronto et Kingston faisaient alors partie de la seule province ecclésiastique qu'il y eût pour le Haut et le Bas-Canada.

Les évêques dont nous venons de rappeler les noms, ne se contentèrent pas d'avoir favorisé la fondation de l'Université, ils veillèrent avec une sollicitude toute paternelle sur ses débuts, et s'empressèrent de la recommander à leurs peuples. Dans les lettres pastorales qu'ils écrivirent alors, ils saluèrent avec joie et de vifs espoirs la création de l'Université Laval.

“ Nous espérons, disait Mgr Turgeon dans son mandement du 8 décembre 1853, que cette création devra produire un redoublement d'efforts dans nos maisons de haute éducation. En effet, le conseil universitaire a déjà offert à toutes, en faveur de leurs élèves, les avantages que la charte lui permet d'accorder à la jeunesse du pays... Et bientôt nous aurons la satisfaction de voir régner entre les maisons d'éducation une émulation louable, qui tournera au profit des études; chaque année, entre les élèves se renouvelleront des luttes pacifiques, toujours d'une grande utilité, même pour ceux qui n'y trouveront pas la victoire.

“ Au sein de l'Université, nos jeunes compatriotes, gui-

dés par des maîtres chrétiens, pourront boire les eaux de la science, sans craindre d'y trouver mêlés les poisons de l'erreur. Là, le jeune lévite pénétrera dans les profondeurs de la théologie, éclairé dans sa marche par le flambeau de la foi; là, le jurisconsulte ne s'occupera pas à créer de vaines théories, mais il étudiera les grands principes du droit qui découlent de la justice éternelle; le médecin y apprendra à reconnaître dans l'homme, non la matière organisée par le hasard, mais le roi de la terre, le chef-d'œuvre du Créateur, l'image créée à sa ressemblance et l'objet de ses plus chères prédilections; le philosophe s'accoutumera à adorer la main de Dieu tout-puissant, dans les merveilleux secrets de la nature. Tous y pourront puiser avec les nobles aspirations de la science, cet amour de la patrie qui rend le savant utile à ses compatriotes, ces vertus chrétiennes qui honorent les plus belles intelligences, cette foi pure et ferme qui empêche l'esprit humain de s'égarer dans les voies du doute et de l'irrégion...

“ Nous avons la ferme confiance que tous nos diocésains comprendront l'importance de cette œuvre nationale et religieuse, et qu'ils seconderont de tout leur pouvoir les généreux fondateurs de l'Université Laval, pour la faire prospérer, et la rendre de plus en plus utile aux grands intérêts de l'ordre, de la morale et des saines études.”

Mgr Bourget ne fut ni moins enthousiaste ni moins éloquent. Il avait si ardemment souhaité la création de l'Université Laval, qu'il commence par une parole et comme par un cri de vive satisfaction la lettre pastorale que le 27 décembre 1853 il adressait à son clergé et à ses fidèles pour ordonner la lecture dans toutes les églises de son diocèse de la lettre de Mgr l'archevêque Turgeon.

“ Nous avons enfin, N.T.C.F., une *Université catholique*. C'est la joyeuse nouvelle que nous annonce notre Vénérable Métropolitain dans sa belle lettre du huit décembre courant...”

“ D’abord remarquons, N.T.C.F., que c’est quelque chose de bien consolant, pour nous tous, que d’apprendre que notre jeune Canada se trouve maintenant doté d’une de ces grandes institutions, qui font la gloire littéraire des vieux pays de l’Europe; et c’est pour la religion de notre pays, toujours si *catholique*, un inestimable bonheur de fonder encore pour la Patrie ce précieux établissement, qui couronne si heureusement tous ses sacrifices pour l’éducation.

“ Cette institution naissante porte le nom d’*Université Laval*, nom célèbre, inscrit sur son frontispice, et qui ne peut manquer de fixer les regards des élèves, chaque fois qu’ils en franchiront le seuil, et de les remplir d’une noble ardeur; et déjà il inspire à ceux qui le lisent de loin une juste confiance. Car qui doute que les enfants du pays, qui vont fréquenter les cours de cette université, ne soient continuellement et puissamment excités à travailler de toutes leurs forces à s’illustrer, sous les douces et vives influences de ce Nom chéri, qui donna à l’ancienne France tant de grands hommes, et qui rappelle à la *Nouvelle* tant de ravissants souvenirs. Cette *Université* va être dirigée par l’esprit du Fondateur de l’Eglise du Canada, dont elle porte le nom; et c’est là surtout ce qui fait sa gloire et assuré son succès. Car elle est confiée à des hommes pieux et savants, qui ont reçu de leur Père le feu sacré de l’enseignement religieux, lequel entre leurs mains ne s’est jamais éteint. Toujours ils ont été les dépositaires fidèles de la science sacrée, et du zèle ardent que les élèves du sanctuaire n’ont jamais cessé de puiser à cette source abondante...

“ Tous ceux qui ont à cœur l’honneur de notre pays, applaudissent, N.T.C.F., au choix que l’on a fait du doyen de nos séminaires pour diriger la nouvelle Université, parce qu’ils estiment avec raison que c’est une récompense grandement méritée, pour les services immenses qu’il a rendus aux Lettres...”

Et Monseigneur de Montréal terminait en résumant ainsi l'éloge qu'il faisait de l'Université : "Pour nous, en vous écrivant aujourd'hui, nous n'avions qu'un but; c'était de témoigner publiquement de toute la confiance que nous portons à l'*Université Laval*, et nous avons tâché de le remplir, en vous faisant observer que tout dans cette grande œuvre est de nature à rassurer. Car son organisation est régulière; son *Nom* est influent; sa vocation est sublime; ses professeurs sont habiles; ses protecteurs sont puissants; son but est divin; et elle a pour la diriger du haut du ciel, la bienheureuse Vierge Marie, qui y brille de tout l'éclat de son incomparable pureté, et qui sera pour elle la véritable *Etoile de la mer*, conduisant sûrement au Port tous ceux qui tiennent leurs regards tendrement fixés sur cet astre lumineux."

Les évêques des nouveaux diocèses de St-Hyacinthe et de Trois-Rivières, diocèses qui n'existaient pas encore quand fut envoyée à Rome la supplique des évêques de la province, voulurent bien à leur tour recommander et encourager l'Université Laval.

"Nous aussi, N. T. C. F., écrivait le 18 janvier 1854 Mgr J.-C. Prince, évêque de St-Hyacinthe, nous invitons, nous pressons nos jeunes compatriotes à recueillir les nobles et salutaires enseignements de cette savante Université. Ce n'est pas seulement pour les cours de haute philosophie intellectuelle et naturelle, mais encore pour les facultés de Médecine et de Droit qu'il y aura des professeurs habiles et religieux, et que ces chaires d'un enseignement irréprochable en tout point, seront constamment occupées par des hommes de savoir et de mérite."

"Nous saisissons avec empressement l'occasion favorable qui se présente, écrivait Mgr l'évêque de Trois-Rivières dans son Mandement du 20 mai 1854, pour remplir un devoir qui nous est bien agréable, celui de vous apprendre que Messieurs les Supérieurs et Directeurs du Sé-

minaire de Québec prennent sur eux le soin, le trouble, les frais et la responsabilité d'une Université Catholique... Le nouveau mode d'éducation, et les honneurs qu'il offre à notre jeunesse seront pour celle de tous les collèges du pays un stimulant qui leur fera apporter plus d'application à leurs études... Espérons que le pays saura reconnaître ce qu'il doit au Séminaire de Québec et que notre jeunesse s'estimera heureuse des avantages qui lui sont présentés et qu'elle s'empressera d'en profiter."

\* \* \*

Encouragés par de si hautes et de si vives recommandations, les directeurs de la nouvelle Université se mirent au travail avec ardeur et avec confiance. Assurés toutefois que l'œuvre qu'ils entreprenaient avait aussi besoin des secours et de la protection du Ciel, ils avaient dès les premiers jours de la fondation placé l'Université naissante sous le patronage de l'Immaculée Conception. C'est le 8 décembre 1852 que la charte royale avait été signée; c'est à l'Immaculée Conception que Mgr de Laval avait voué un culte tout particulier, et que, dès le XVIIe siècle, deux cents ans avant la définition du dogme, il avait consacré sa cathédrale; c'est ce même culte qu'il avait légué comme un précieux héritage aux prêtres de son Séminaire; on pensa donc interpréter avec grande raison une coïncidence providentielle, et faire aussi acte de piété filiale en donnant pour protectrice officielle à l'Université Marie Immaculée.

Au reste, comme le disait en termes excellents, Mgr Bourget, l'Université Laval doit être la Sorbonne de la Nouvelle-France; et l'on sait que la célèbre Faculté Théologique de Paris professa constamment des doctrines en tout favorables au glorieux privilège accordé à Marie dans son Immaculée Conception, et qu'elle imposait à ses docteurs, sous serment, l'obligation de le défendre" (1).

---

(1) *Lettre pastorale*, 27 déc. 1853.

Il n'était donc que juste que la Sorbonne nouvelle que l'on venait d'élever à Québec fit à son tour l'hommage de sa vie à la Vierge toute pure. Cette pureté de Marie serait, pour reprendre le langage de Mgr Bourget, la lampe toujours ardente à la lumière de laquelle travailleraient les docteurs de l'Université; elle serait en même temps, pour les élèves, comme un baume sacré qui les préserverait de toute corruption."

Placée sous la garde d'une si vigilante patronne, entourée de la sollicitude de Nosseigneurs les Evêques, animée du souffle ardent et généreux que lui communiquaient ses fondateurs, l'Université Laval commença sans retard comme sans faiblesse la série laborieuse de ses œuvres, et tendit toutes voiles à l'espérance.

*J.-Camille Roy, Ptre.*



## DANS LES ALPES

---

*(Suite et fin)*

— Fourquemin, boutonnez votre vareuse; il faut toujours vous le répéter! Vous serez bien avancé quand vous aurez pris une bronchite.

Le "Cube", qui eût fait la sourde oreille autrefois, obéit de bonne grâce; mais sa concession n'enlevait rien au sentiment de sa supériorité: prendre une bronchite avec un thorax et des pectoraux pareils!

Clerget, cependant, son repas sommaire expédié, examinait le pays, en expliquait à quatre ou cinq hommes groupés autour de lui la configuration tactique. Il vit avec plaisir que la figure d'Abel exprimait à nouveau de l'intérêt, de la curiosité; une ou deux fois le petit chasseur s'était dérangé pour lui faire place; la confiance et l'affection revenaient sur ces traits maigris, pâlis. On se remit en marche. Clerget recommanda de ne point se presser à la descente; le soldat y est enclin, préférant suer et arriver vite, et expiant cette hâte, non par une lassitude immédiate, mais par une courbature le lendemain.

Clerget songeait avec un regret singulier que cette marche d'ensemble serait la dernière; jamais il n'avait respiré aussi librement, ne s'était senti aussi alerte, aussi robuste: on eût dit qu'il participait à toute cette ardeur, à toute cette force collective dégagées à chaque pas, à chaque geste, par ce groupe énergique d'hommes jeunes. Déjà il avait éprouvé cette communion qui fond l'élan de tous en un seul être, lorsqu'au pas de route, l'arme à volonté, les hommes en manœuvres aux environs

de Chambéry reprenaient en chœur leurs rudes et gaies chansons: *Père Barbançon, çon, çon*, ou: *C'est la reine d'Angleterre, terre, terre*. Une autre fois encore, une nuit où un incendie embrasait l'entrepôt d'alcools, on avait appelé les chasseurs et, noirs dans les flammes bleues, jaunes, rouges, violettes, on les voyait, à la voix de leurs officiers, courir comme de grosses fourmis, emportant des poutres trois fois plus longues que leur corps, sapant des murs au milieu du jet strident des pompes, dans une activité irrésistible qui triomphait enfin du feu. Cette fusion des âmes, c'était tout le secret de la victoire, le nerf véritable de la guerre.

La guerre, la guerre de montagne surtout, Clerget y songeait, et des souvenirs de lectures la faisaient vivre en son esprit, imaginaire et acharnée, avec ses offensives périlleuses, ses défenses redoutables, ses manœuvres délicates et compliquées. Il appliquait au décor qui se déployait devant lui les prescriptions diverses de traités spéciaux. Comment s'établirait-il, lui, Clerget, en arrière de cette vallée? — En plaçant le front de la première position sur la crête du plateau, en fortifiant les saillants, les entrées de ravins, en installant des postes avancés reliés à la première ligne.

Mais il pouvait avoir à défendre un défilé à berges escarpées, celui de la Vuze, par exemple? Alors il étagerait aussi haut que possible, en avant, à droite et à gauche, des lignes successives de résistance, puis relierait ces lignes entre elles. Les conseils du général Kuhn, dans son traité de la *Guerre en montagne*, cité dans l'intéressant ouvrage de Marc de Buttet, lui revenaient à l'esprit.

La défense d'un col, comme celui d'Armeline, se ferait au moyen de murs en pierres sèches, de tranchées-abris; il établirait des fractions en échelons sur les hauteurs de droite et de gauche, les renforcerait par des ouvrages de campagne.

Et en repassant ainsi de cette leçon, dont la sèche théorie se pouvait, au premier jour, changer en pratique sanglante, Clerget imaginait, avec une puissance de fantaisie ardente, les dispositions préalables, les formations de combat, l'emploi des feux, l'entrée en ligne de l'artillerie, puis l'approvisionnement des munitions, toutes les péripéties du drame héroïque et brutal.

Il croyait se voir avec ses hommes, défendant cette crête, réglant le tir, ordonnant l'attaque; il prêtait à chacun de ses chasseurs une attitude en harmonie avec leur caractère. Fourquemin était pourpre, de la rage des sanguins; Abel, pâle et résolu; Gattolat, d'une jaune de bilieux; Wacogne, impassible, avec ce petit pli d'attention profonde entre les yeux que Clerget connaissait bien; tous feraient leur devoir, il en était sûr.

Au sortir de la dernière gorge Marquanes, il reconnut le paysage familier de son hivernage, aperçut de loin le poste aux toits inclinés, et son cœur battit d'une émotion simple et bonne. Chacun se redressa, les visages fatigués s'animent. Une surprise commandée au départ par Clerget attendait les hommes.

Vercomet n'avait pas perdu son temps, et en se chantant à lui-même sa plus jolie chanson:

Ah ! la fleur, la fleur nouvelle !  
Ah ! le gai rossignolet !...

il avait, à grand renfort de citrons et de cannelle, confectionné toute une bassine de vin chaud qui, répandue dans les saladiers, embauma, éclaira la chambrée de sa belle couleur de rubis, de son parfum d'épices.

#### XIV

C'était le grand jour. Adieu Lussan ! Les camarades allaient prendre possession du poste ! Il fallait qu'ils trouvassent tout en état, que la propreté des baraques, la gaie-

té des parquets, des meubles, leur souhaitassent la bienvenue. Aussi, quel astiquage!

Secondé de quatre camarades, Fourquemin — il était à son affaire! — avait, à grand renfort d'huile de coude, avec une bouteille maniée en guise de polissoir, lustré le parquet de telle sorte qu'il brillait comme une glace. La lessive des draps et serviettes avait employé trois hommes. On avait battu les matelas, les couvertures. Sainjoire avait remis des pièces à tout le mobilier: un pied au buffet, un rafistolage aux bancs. On avait lavé les solives du plafond, débarbouillé au savon noir, essuyé puis frotté les meubles de bois, les lits, curé partout, désinfecté. Les casseroles de Vercomet, son fourneau remis à neuf. Susbielle avait contribué à la visite des objets délicats, le téléphone, les instruments de météorologie. Puis, le grand nettoyage des armes, des habits, des hommes eux-mêmes, paquetage des sacs. La trousse à coudre, le tripoli, le jeu complet des brosses, avaient fonctionné comme pour la revue d'inspection générale. Clerget fit balayer sa baraque avec le plus grand soin. Prost n'entassait plus la poussière sous le lit; il reborda un tapis de table vert qui était effrangé, garnit la cheminée de verdure, parvint à donner un air de fête au modeste logis. Clerget, avant de passer l'inspection finale de ses hommes, donna un coup d'œil aux magasins, à l'écurie, à l'abri à bois, à la forge, tint à dire un adieu personnel à ce petit monde dont il allait faire les honneurs à Duménil.

Ravitailé de viande fraîche, l'écurie: cinq moutons y bêlaient, gros et gras; au lieu d'une, il y avait deux chèvres, quantité de lapins. Duménil arrivait à la bonne saison, il pourrait cultiver le petit jardin que l'hiver avait tenu enseveli sous quatre pieds de neige. Les baraques d'approvisionnement, les caves étaient pourvues, caisses neuves d'épicerie, sacs de toile bise, exhalant, les unes l'odeur du sapin frais, les autres celles du chanvre roui.

Trois tonneaux, placés les uns sur les autres, ressemblaient, avec leurs gros ventres, à des buveurs sans tête, ni bras, ni pieds, enflés de partout. Plus loin, l'odeur des pruneaux se mêlait à celle du gruyère. Allons, les camarades étaient bien munis!

Sous un hangar, déjà bâti, ce qui n'avait pas été chose facile, à cause du poil hérissé qui le feutraient, le mulet Baptiste mâchonnait quelques brins de foin. Il tourna vers Clerget son œil malin, lui flaira les mains pour voir si on lui apportait du sucre, et ne recevant qu'une claque d'amitié sur l'encolure, il détourna la tête avec dignité, comme s'il n'eût rien espéré. C'était un animal facétieux qui savait garder son sérieux, lors même qu'il se livrait à des farces savamment méditées. Jamais bête n'avait semblé, sous son poil démesuré, plus bouffonne. Clerget s'amusa du succès de rire imprévu que Baptiste aurait, tout à l'heure.

Wacogne s'approchait. Il était équipé, prêt au départ. Son sourire respectueux marquait une satisfaction de devoir accompli.

— Eh bien, Wacogne, tout va bien?

Le sergent dit:

— Ils n'ont plus qu'à venir.

Un moment silencieux, Clerget et lui regardèrent la piste jalonnée de balises, le ravin, la découpeure des monts sur le ciel clair. Puis leur regard revint à l'enclos des baraques. Répondant à des réflexions qu'ils n'échangeaient pas tout haut, mais faisaient ensemble intérieurement, Wacogne dit, après avoir eu l'air de méditer profondément:

— Le poste est bon.

— Oui, dit Clerget, c'est un bon poste.

Et ils vouèrent une gratitude aux murs qui les avaient abrités, aux toits qui les avaient protégés. Il y avait un contentement, un léger orgueil dans leur pensée. Oui, un

brave petit poste, qui s'était joliment bien comporté sous les intempéries.

— C'est qu'il y a eu de rudes vents! dit encore Wacogne.

Clerget sourit:

— La tourmente d'avant Noël? on aurait dit que tout s'écroulait.

Wacogne convaincu, très sérieux, dit:

— Oh! pas de danger.

Et rêveur:

— Tout de même, nous avons eu de la chance, pas de malades, pas d'accident grave... Il s'arrêta: et l'avalanche où le lieutenant avait falli rester? Mais puisqu'il n'avait que failli... Il acheva sa phrase:

— Un bon hiver, en somme. C'est malheureux seulement pour M. Formaly.

— Très maheureux, dit Clerget.

Il revoyait le bal de la Préfecture, la figure mystérieuse du gros Berc, et il eut seulement alors la véritable sensation des périls qu'il avait courus, de la mort que ses hommes et lui avaient plus d'une fois évitée. Gattolat, le courrier, ne risquait-il pas sa vie presque tous les jours? En voilà un qui n'aurait pas volé les galons de caporal que Clerget demandait pour lui.

Les deux hommes se retournèrent en entendant un pas léger. C'était Susbielle, l'air heureux. Il sourit, et, ouvrant un porte-cigarettes, il l'offrit de la main gauche à Clerget, saluant, la main droite au béret, avec une légèreté galante et respectueuse. Clerget accepta une cigarette; Wacogne, à qui Susbielle offrait l'étui à son tour, en prit une aussi, et, fouillant dans sa poche, s'empressa, prévenant, de battre le briquet. Alors, sans parler pendant quelques minutes, le lieutenant, le sergent et le médecin auxiliaire fumèrent avec un vif plaisir, n'ayant rien à se dire parce qu'ils se laissaient vivre en une de ces brèves et rares ententes qui rendent le silence si précieux. Sus-

bielle dressait le bilan de ces longs mois de spleen, de labeur, de tentations folles. Il était ivre de joie à l'idée de rentrer à Chambéry, de revoir des visages nouveaux, de retrouver sa petite chambre en ville, de pouvoir reprendre des bains, d'aller au café lire des journaux. Mais cela ne l'empêchait pas d'être triste par bouffées: où retrouverait-il ce calme, ce bon travail solitaire; et rentré dans le brouhaha de la vie, le délicat fantôme de sa cousine Anne viendrait-il, avec de doux yeux de reproche et de tendresse, lui montrer le chemin du bonheur?

Clerget aussi songeait, et il se disait: "Il doit être bon d'avoir, de près ou de loin, un être qui pense à nous! Si l'on était sûr de rencontrer la *douce*, la *jolie*, comme disait le pauvre Abel, celle qui est sûre, celle qui est tendre, le dévouement, le grave et le loyal amour?" Et il voyait le beau, le pensif regard de Mlle de Trézanne.

Il se rappelait quelques conversations, puis son sourire, ses gestes, la couleur de sa robe. Elle était l'âme de cette maison silencieuse où, entre deux vieillards et au milieu de meubles aux étoffes fanées, sous les yeux des portraits d'aïeuls, elle allait et venait d'un pas lent, avec une grâce calme. Mademoiselle Marthe la Raisonnable: fin profil de sagesse, face de rêve contenue, et ce regard si discret, si noble, si émouvant... "Mon Dieu! se dit alors Clerget, si c'était elle?..." Il repoussa cette idée, il se jugea fou, maudit l'attendrissement ridicule qui lui noyait le cœur; mais la révélation le pénétrait. Il l'aimerait, un trait de feu l'éblouit. "Non, non, se dit-il, je rêve: imagination, folie! Qui sait ce qu'elle pense de moi? Il faut laisser faire le temps, la revoir, ne rien presser. Si j'allais me tromper... D'ailleurs, m'aime-t-elle? Non, elle ne m'aime pas... Pour quoi m'aimerait-elle?" Mais plus il se débattait, plus le beau regard, puissant comme l'évidence, lumineux comme le jour, entrait victorieux dans son cœur. Il jeta brusquement sa cigarette, noua ses mains qui craquèrent.

— Rentrons! dit-il.

Et le groupe des trois hommes se rompit.

Wacogne prévint les chasseurs que le lieutenant allait faire l'inspection. Clerget achevait à peine, quand le planton de vigie signala les alpins du lieutenant Duménil. On les vit, échelonnés, courbés sous le sac qu'ils trouvaient lourd, soufflant, se rapprocher lentement des abords.

Prost, oublieux de sa propre arrivée, murmura :

— Ils ont l'air d'en avoir dans les jambes!

Les hommes s'exclamaient, à mi-voix, reconnaissant des camarades; le visage de Prost s'anima.

Le quatrième de la file n'était-il pas son pays, Huet, un rival redoutable auprès de la bonne du capitaine Lançon? Du moment qu'il céda la place, il y avait du bon!...

Tous les visages du poste marquaient la malice, la gaieté.

Et les arrivants levaient des figures lasses, où la moquerie familière au soldat pinçait le coin des bouches.

Le petit Duménil, arrivé à trois pas, fit à Clerget, avec son alpenstock, le salut du sabre.

Et, sur un franc shake-hand :

— Bonjour, mon vieux. Tu avais commandé le soleil pour notre arrivée, il tape dur!

## XV

Cependant, les sergents, les hommes fraternisaient : poignées de main, claques sur l'épaule, gros rires. Fourquemin bavardait avec un ami, un tout petit, petit chasseur qu'il dominait et écrasait de ses épaules carrées. Seul, Macario ne connaissait personne, ne parlait à personne.

— Oui, mon cher, disait Duménil une demi-heure après à Clerget, assis au pied du lit dans son ancienne chambre.

— Oh! une fine mouche, cette petite Mme Aubry!...

— Tu disais donc?

Mais Duménil, qui occupait le fauteuil, se redressa avec une grimace.

— Diable, on se croirait assis sur des clous! Et ce papier de tenture, est-ce qu'il y a des revenants derrière?... Oui, mon cher, elle a roulé Berc dans les grands prix. Car le pauvre garçon prêtait de l'argent au mari, et maintenant il peut courir après... Le lendemain, il a décampé sans tambour ni trompette, laissant sa femme pour gage aux créanciers, car tous deux étaient criblés de dettes, et avec cela menaient grand train...

— Alors, elle?

— Le vieux baron Giraud l'a prise sous sa protection. Pendant huit jours, il était superbe à voir se redressant dans sa redingote grise, ciré, maquillé, guêtres blanches, stick à la main... "La vieille galanterie française, messieurs! Il ne sera pas dit qu'une jolie femme restera dans un aussi cruel embarras!..." Et il l'a reconduite à Paris chez une tante à elle.

— Mlle Estancelin se marie, tu sais, celle dont sa mère disait à tout le monde: "Mon Eugénie est si bien faite!" Oui, Mlle Estancelin, qui a manqué tant de mariages. Tu ne devineras jamais qui elle épouse? Haussois du Sausset! Parfaitement, le marquis à fini par prendre feu, et, comme le vieux bois, il flambe et pétille. On voit ses cheveux changer de couleur, il s'est commandé un râtelier neuf et se sangle dans un corset.

— Mauvaise langue! dit Clerget.

Il potina sur les camarades, revint à Berc.

— Crois-tu? Il ne sortait plus que pommadé, frisé au petit fer. Il embaumait la bergamote à quinze pas. Tiens, je vais te donner une idée de Berc amoureux!

Et attirant une feuille de papier, une plume, Duménil, avec un rare bonheur de caricature, esquissa la silhouette réjouissante d'un gros Berc roulant des yeux de merlan

frit, le képi sur l'oreille, les coudes en dehors, et boitant dans des bottines ridiculement étroites.

— Avec ce talent-là, dit Clerget, tu auras de quoi te distraire.

— Peuh! fit Duménil, quand j'aurai crayonné tous mes hommes il me restera du temps... Allons, je le vois, tu vas me montrer les paperasses?

— A moins, dit Clerget, que tu n'aies encore quelque chose à me conter. Je préfère être au courant. Je vais tomber à Chambéry comme on tombe de la lune.

— Ma foi, non, plus rien. Schlem est toujours aussi sévère. Tu sais qu'il tient rigueur au pauvre Formaly de son accident?

— Et comment va-t-il?

— Formaly? beaucoup mieux, il marche avec des béquilles; le major prétend qu'il retrouvera un jarret d'alpiniste.

Clerget, qui tout le temps n'avait eu qu'une peur, celle d'entendre parler de Mlle de Trézanne, — si elle allait se marier, elle aussi? — n'osa cependant interroger Duménil, craignant son coup d'œil brusque, son regard malin qui semblait lire dans la pensée. D'ailleurs, s'il était arrivé quelque chose d'heureux ou de malheureux à la jeune fille, Duménil le lui aurait sans doute appris.

— Alors, plus rien?

— Ma foi, non. Un de leurs camarades, dans sa passion des langues étrangères, piochait toujours le russe. Un autre, attrapé par un maquignon, avait acheté un cheval bai, joli, mais cornard. Le chien du capitaine Lanchon était mort pour avoir déchiqueté, puis avalé un étui à cigares.

Quand Clerget eut sommairement mis Duménil au courant de la comptabilité, lui eut montré les baraques et donné quelques indications, il dit:

— Et maintenant, mon cher, il me reste à te souhaiter bonne chance.

— Oh! moi, tu sais, je suis fataliste, et je dis comme les Arabes: *Mektoub!* C'était écrit!

Vrai type de l'officier insouciant, narquois, se vengeant ou se consolant d'un mot drôle, Duménil sourit. Clerget songea à Bermud, qui payait moins de mine et avait plus de fond.

— Au fait, tu as vu Bermud? demanda-t-il. Nous allons rentrer à Chambéry ensemble.

— Mais oui, il t'attend. Ah! l'animal, il m'a régélé d'une brandade de morue qu'il avait confectionnée lui-même et qui m'a fait mal à l'estomac! car, pour ne pas le désobliger, j'ai dû en prendre! j'exècre la morue. Il te réserve un plat de pommes de terre au fromage et au lard, à la grenobloise, un pavé, je ne te dis que cela.

Comme beaucoup de gens d'esprit, alerte et caustique, Duménil avait un mauvais estomac. Clerget lui demanda malicieux:

— Faudra-t-il t'envoyer de l'eau de Vichy?

— C'est commandé, fit l'autre, je ferai ma saison d'eaux à deux mille quatre cent soixante-dix mètres au-dessus du niveau de la mer. Allons, au revoir, à l'an prochain.

Ils se serrèrent la main.

Clerget rallia ses hommes. Les adieux étaient faits, on avait échangé de menus présents, et Macario, pris d'un besoin de tendresse subite, venait de donner à un grand diable basané une chaîne de montre, tressée en crins de mulet, qui lui avait coûté bien des heures de veille. Sac au dos! On les remonta d'un coup d'épaule...

— Tout le monde est là? Et Baptiste?

Guiot, qui tenait la bride, cria: "Présent!" Un rire courut.

Nous y sommes?... fit Clerget.

Et enveloppant d'un geste amical de congé les toits familiers du poste, le groupe des chasseurs nouveaux qui les contemplaient, la ligne pure des monts, le grand ciel clair, il lança, d'une voix gaie :

—Allons, en route! Hue Baptiste!

.....

.....

.....

## XVI

Maintenant, les baraques avaient disparu. Disparue la piste, d'ailleurs détruite et fondue, des montagnes russes. Clerget donna un long regard à la forêt de sapins noirs, et, plus d'une fois, ému, se retourna en route. Chaque site se dressait devant lui comme une étape de souvenirs. Ce furent d'abord les dents blanches du Ghéor, découpant sur l'azur leurs pics étincelants, puis les cascades bouillonnantes avec le bruit puissant et doux de leur triple chute. Diaprées d'ar-en-ciel, elles se doraient d'une écume de soleil: des bulles d'air remontaient en perles, et sur les côtés de la cataracte, des filets de diamants liquides se brisaient en éclats transparents, ruisselaient en pluie d'argent. Clerget, à cette splendeur, se rappela, dans un éclair, l'impression profonde qu'il avait éprouvée déjà, le jour de l'avalanche. Comme il avait savouré alors à plein cœur le mystère étrange de la vie! Le monde lui était apparu plus jeune, plus vaste, plus beau. Il respira largement. Il s'enorgueillit de sentir, comme à cette minute divine, son sang battre, joyeux, dans ses veines. Puis ils longèrent le défilé de la Vuze, firent halte au chalet de Serraz. Les hommes échangeaient leurs réflexions. Leurs bonnes figures souriaient, dans l'instinctif plaisir du changement, la nouveauté d'une autre vie. Clerget lui-même, à son grand regret de quitter ce qui avait été durant quelques

mois partie intégrante de sa pensée et de sa vie, mêlait une obscure joie.

A mesure qu'il descendait, il semblait que l'air devenait moins vif, plus tiède. Des prairies étendaient au loin leur pente verte. Il reconnut le petit toit perdu dans un ravin, le toit petit comme un jouet d'enfant, visible à peine autrefois, sous la neige. Avec quelle fatigue, quelle sourde détresse, il avait peiné naguère sur ce terrain ardu! Aujourd'hui, plein de force et d'entrain, il repassait par le même sentier, et il se retrouvait autre, un homme différent, avec une âme moins égoïste, un corps endurci, des yeux qui voyaient plus loin, plus clair, des poumons où l'air pénétrait vivace. Il se faisait l'effet de quelqu'un qui a été longtemps malade et qui, pour la première fois, jouit de sa vigueur entière, de la pleine possession de soi-même.

Et vraiment, c'était bien une cure de santé physique et morale, ce séjour sur le promontoire glacial du Poste des Neiges. Il en revenait le sang fouetté, le cerveau vivifié, jeune d'énergies nouvelles et d'aspirations meilleures. Son passé derrière lui tombait, comme une chose morte: et vague, indistinct encore, mais tout lumineux d'espoir, l'avenir devant lui se dressait comme une immense horizon de vie.

*Paul et Victor Margueritte.*



## CHRONIQUE THEATRALE

---



Il est une réflexion qui vient à l'esprit de tous les Européens après quelques mois de séjour à Montréal: comment se fait-il que la véritable capitale du Canada avec ses trois cent mille habitants de nationalité française et anglaise, ses deux universités, ses bibliothèques, dont l'une compte plus de cent mille volumes, ne possède pas une seule scène classique où l'on puisse aller entendre les pièces françaises et anglaises étudiées dans les écoles et discutées dans les cours publics? Et pourtant les théâtres abondent dans les deux quartiers de la ville et le public s'y rend avec une fidélité et une satisfaction touchantes témoignant plutôt d'une nature simple et accommodante que d'une perversion du goût. Il convient cependant de rendre justice au théâtre des Nouveautés dont nous avons apprécié l'effort intelligent; il a donné cet hiver plusieurs pièces empruntées au répertoire des meilleures scènes parisiennes et il a monté une œuvre canadienne, faisant preuve d'un loyalisme qui devrait avoir son retentissement dans la littérature nationale. Il n'en est pas moins vrai qu'en fait de théâtre classique nous n'avons entendu qu'une pièce de Molière, peut-être pas des mieux choisies, et quant aux théâtres anglais, ils ne sont pas sortis du répertoire habituel des scènes américaines auquel on ne s'habitue jamais tant qu'on ira chercher au théâtre autre chose que le plaisir des yeux et la négation de l'esprit et de la raison. Seule la grande artiste qui a nom Mrs. Patrick Campbell a interrompu pendant quelques jours la navrante monotonie des pièces kaléidoscopes que New-York dirige chaque se-

maine sur Montréal et son interprétation intelligente de Pinero et de Sudermann nous a donné un aperçu du théâtre contemporain en Angleterre et en Allemagne.

Quant aux classiques anglais, à Shakespeare qui reste le fonds immuable des répertoires européens, ils paraissent ignorés à Montréal; dans l'espace de trois ans on n'a vu Shakespeare que deux fois à l'affiche, lors des tournées de Mansfield et de Madame Modjeska. Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que nous signalons la récente représentation de deux pièces classiques qui ne doivent pas passer inaperçues et ont droit, à des titres différents, à l'intérêt du public: il s'agit d'*Hamlet* donné au théâtre National Français, où l'on jouait quelques semaines auparavant le "Marchand de Venise," et de la moralité du XVe siècle "Everyman", représentée au théâtre de l'Académie par une troupe anglaise de passage.

## I

Nous avons suivi avec intérêt l'évolution du théâtre National Français depuis l'époque assez rapprochée de nous, où le mélodrame de troisième ordre y tenait exclusivement l'affiche. De ce théâtre à celui de Shakespeare il y a un progrès qui mérite d'être signalé et nous félicitons MM. Paul de Cazeneuve et Gauvreau de leur entreprise. Donner Shakespeare en français dans un théâtre tout à l'est de la ville et devant un public peu lettré, dont l'idéal est tout l'opposé d'une "action simple et chargée de peu de matière," voilà qui dénote chez M. Cazeneuve une certaine vaillance et un véritable dévouement à la cause de son art. Il est vrai qu'il avait des exemples: depuis quelques mois la Comédie française de Paris se déplace de temps à autre pour jouer dans les quartiers excentriques les pièces classiques que cet auditoire n'irait probablement pas entendre chez elle; ces représentations

populaires ont dépassé toute espérance; le public a compris et apprécié. Nous avons pu nous convaincre qu'il en était de même à Montréal, mais si ce public populaire est intéressé à l'action qui se déroule devant lui, il faut bien avouer qu'il ne la suit pas comme le spectateur compétent; il y a plus de véracité et de naïveté dans son interprétation; il y a d'instinct ce qui disparaît de plus en plus des salles de spectacle, l'illusion; il s'identifie avec les acteurs comme ce personnage de "Tom Jones" que Fielding fait assister à la représentation d'Hamlet et qui s'écrie à l'apparition du spectre: "Je sais bien qu'au fond, tout cela n'est pas vrai, mais j'aime mieux être ici à ma place et à côté de vous que là-bas sur la scène."

Un public populaire apprécie l'élément grotesque ou bouffon introduit dans une pièce sérieuse; il a préféré Hamlet au Marchand de Venise et cette récente représentation d'Hamlet fut pour nous la vivante démonstration du manifeste romantique de Victor Hugo dans sa Préface de Cromwell. Nous nous sommes demandé si le drame contemporain n'était pas amoindri par la suppression de tout élément comique, tant nous avons senti la tendance du public à souligner cet élément et même à le suggérer là où l'auteur ne l'avait pas indiqué. Voyons-y une preuve du génie de Shakespeare, de sa connaissance et de sa compréhension de la vie, c'est-à-dire du public pour lequel il écrivait ses drames.

De toutes les pièces de Shakespeare, Hamlet est peut-être la mieux appropriée à un auditoire populaire; les drames historiques sont d'un intérêt trop particulier pour ceux qui n'ont pas étudié l'histoire d'Angleterre comme leur histoire nationale; dans un autre genre, Macbeth ou Othello par exemple, sont le drame d'une passion, le développement d'un caractère. Hamlet est à la fois le drame de la famille, de l'ambition, de la haine et du déshonneur; c'est la glorification du devoir filial, du devoir con-

jugal et du devoir fraternel; des motifs essentiellement tragiques, tels que l'apparition d'un spectre, la folie, le suicide, s'y joignent dans un cadre tantôt lugubre, tantôt somptueux et grandiose. Tous ces moyens impressionnants par eux-mêmes, agissent avec plus de force encore sur des spectateurs qui ne sont ni blasés ni prévenus.

La version de M. Cazeneuve ne suit pas le texte de Shakespeare d'aussi près que la traduction très fidèle jouée par Madame Sarah Bernhardt. Dans Hamlet comme dans toutes les pièces de Shakespeare, il y a des longueurs qui ne supportent pas la traduction littérale ou nuisent à la rapidité de l'action; il faut parfois les condenser, mais c'est un procédé regrettable quand il devient systématique; M. Cazeneuve a frisé ce défaut, mais sa version est intéressante, écrite dans une langue souple et colorée, sans gaucherie de traduction; elle est pleine de vie et de mouvement, on sent qu'un instinct scénique très sûr y a présidé; enfin elle reste parfaitement intelligible malgré de très nombreuses coupures et la suppression de scènes entières, parfois fort importantes, telles que le départ de Laërte pour la France, le voyage d'Hamlet en Angleterre, les remords du roi. Au 2e tableau du premier acte, nous avons vu le roi envoyer Laërte et Valtimaur en Norwège; dans Shakespeare, c'est Cornéluis que le roi envoie en Norwège avec Valtimaur et après leur départ Laërte s'avance pour lui demander l'autorisation de retourner en France. Le roi qui vient d'agir en souverain, puis en père soucieux du bien de ses sujets, se montre plus digne qu'il ne nous est apparu l'autre soir; il n'est plus un traître banal de mélodrame, mais un acteur habile envers lequel il faudra user d'un stratagème pour qu'il se démette de sa majesté hautaine et trahisse le crime qui lui en fera commettre d'autres. La suppression du voyage forcé d'Hamlet en Angleterre entraîne des conséquences plus graves; elle simplifie encore le caractère du roi, mais surtout elle pro-

voque la disparition de certaines scènes indispensables pour la véritable interprétation du héros; entr'autres la scène 4 de l'acte IV qui contient un monologue autrement important pour l'explication de son caractère que le monologue célèbre de l'acte III: "Etre ou n'être pas..." L'indécision d'Hamlet, son impuissance à transformer ses résolutions en actes, cette maladie du vouloir qui le conduit à la catastrophe finale, ne nous ont pas frappés dans la version de M. Cazeneuve; si des coupures de ce genre précipitent l'action, la réduisent à un minimum de temps qui convient au drame intérieur, elles nuisent singulièrement à la compréhension du caractère. Le Hamlet que nous vîmes fut un diplomate conscient, un esprit équilibré plutôt qu'un être faible et impulsif, un imaginaire qui s'exalte jusqu'à perdre conscience de son entourage. Cela nous a surtout frappés dans la scène de la représentation intercalée et dans le tableau du cimetière où l'acteur ne s'est pas entièrement livré. Par contre, il a été excellent dans la scène des portraits conduite avec un art très sûr et une sincérité d'expression qui nous a rappelé le mot de Partridge, ce personnage de Fielding qui voyant le célèbre acteur David Garrick dans cette scène: "Dieu me bénisse, disait-il, n'importe quel homme, s'entend un honnête homme ayant une mère comme celle-là, aurait exactement agi de même." C'est le plus bel éloge que ce spectateur naïf pouvait adresser au grand artiste.

Le problème de la folie d'Hamlet a été si souvent discuté que l'auteur doit avoir toute liberté d'opter pour ou contre et d'interpréter son rôle dans l'un ou dans l'autre sens; mais ni la folie réelle et inconsciente, ni la démence simulée au service d'un plan de conduite habile ne nous donnent une explication satisfaisante du caractère d'Hamlet; nous la trouvons dans le *Wilhelm Meister* de Goethe (livre V) et il faudrait citer en entier cette étude si intéressante qui se résume dans l'image bien connue: ... "Voici

un chêne planté dans un vase précieux qui n'aurait dû recevoir en son sein que la plus délicate des fleurs; les racines du chêne s'étendent et le vase éclate en morceaux."

Il serait désirable que l'essai du théâtre National fût le premier pas vers l'institution d'une scène classique où l'on jouerait les chefs-d'œuvre de la littérature française et de la littérature anglaise. Nulle part les conditions ne sont aussi favorables au développement de l'esprit et à la culture des lettres; dans ce pays exceptionnel où chaque race conserve son autonomie mais où l'on naît bilingue, où l'on est en contact perpétuel avec des tempéraments, des vues, des aspirations différentes, il ne faudrait pas que tous les avantages que l'on en retire se limitent à un champ pratiquement mercantile; le Canada est un terrain unique pour la littérature comparée qui devient de plus en plus le seul mode satisfaisant des études littéraires, et le théâtre est le moyen le plus rapide de la vulgariser. L'expérience a montré que le public ne savait pas discerner, qu'il se laissait diriger; il s'agit de le conduire et avant tout d'enrayer le danger d'une invasion du genre américain; ces spectacles vides et variés peuvent convenir à un public sans passé, sans traditions, sans critérium, mais au Canada l'on tient encore à la vieille Europe, on a le devoir de maintenir la tradition du *goût*; ce n'est pas sur quelques tournées de passage qu'il faut compter pour resserrer ces liens; elles nous tiennent au courant de la pensée européenne, mais il faudrait créer ici un foyer où elle soit entretenue et vivifiée, par l'apport d'une littérature nationale.

## II

Si l'on pouvait douter de l'influence morale du théâtre et de la force avec laquelle un auteur dramatique peut agir sur l'âme des spectateurs, la représentation de la moralité d'*Everyman* serait la preuve décisive du célèbre chapitre

d'Aristote sur la tragédie. Le critique qui vient d'écrire dans un journal canadien que le théâtre "anémiat la volonté et rongait les forces vitales de l'âme" se serait sûrement rétracté après avoir entendu *Everyman*, et il aurait compris la portée morale de cet admirable instrument que fut le théâtre, au service de l'Eglise catholique, d'où il est sorti dans les temps modernes.

Ce spectacle fut une vraie révélation, tant au point de vue artistique qu'au point de vue dramatique et littéraire. On se demande comment l'on peut arriver par des moyens aussi simples à s'emparer de l'attention d'un public indifférent ou hostile, à le concentrer au point d'obtenir un silence de ferveur absolue pendant une heure et demie que dure la représentation, sans entr'acte, sans détente possible, à laisser enfin les spectateurs sur cette impression de suprême beauté, ineffaçable grâce à son intensité et indescriptible, car les mots sont trop peu adéquats à la pensée pour exprimer la plénitude de la sensation. Quand on est aussi vivement impressionné par la portée morale, la sincérité vibrante, la beauté simple et nue d'une pièce vieille de sept cents ans et qui fut à l'aurore littéraire d'une civilisation, l'on se demande si nous avons réalisé quelque progrès durant sept siècles, si nous serions capables de produire aujourd'hui une œuvre aussi puissante dans son genre, aussi complète. L'évolution dramatique de centaines de générations nous rappelle les efforts de ces artistes qui, après avoir sculpté dans le marbre l'image parfaite d'un corps humain, s'essaient à le reproduire enveloppée de voiles sous lesquels on devine la pureté des lignes et la grâce des contours: c'est le triomphe de l'art, mais la première statue ne reste-t-elle pas la vraie?

La moralité d'*Everyman*, écrite selon toute probabilité par un moine hollandais et traduite bientôt après en dialecte northumbrien, a été habilement choisie entre les moralités anglaises du XVe siècle, faites semblables du reste,

aux productions dramatiques françaises de la même époque. La *moralité* se distingue du *miracle* et du *mystère* par le choix du sujet et la tendance qui y est manifeste. Les miracles qui furent le premier essai d'art dramatique dans l'Europe occidentale représentaient des scènes empruntées à l'Écriture sainte et à la vie contemporaine. Au XV<sup>e</sup> siècle, on fit une distinction; on appela mystères les pièces inspirées par la Bible et la vie des Saints, et moralités, celles qui ne traitaient pas de sujets ou de légendes déjà connues du public, celles où l'inspiration se donnait plus libre cours. Du reste, la délimitation ne fut pas toujours très bien marquée. Les mystères continuèrent à faire partie des cérémonies de l'Église comme les miracles d'où ils étaient sortis, ils y furent souvent joués et il n'était pas rare qu'ils entrassent même dans le rituel de certaines cérémonies. En temps de guerre ou d'épidémie, l'Église ordonnait la représentation d'un mystère comme une procession ou un pèlerinage. La moralité fut d'abord un poème didactique, écrit dans un but édifiant; bientôt on la dramatisa et des éléments comiques ou satiriques, disons humains, s'y mêlèrent. Elle se distingua du mystère avec lequel elle avait une tendance commune, l'édification, par deux traits caractéristiques: 1° elle ne prétend pas être historique; 2° ses personnages sont le plus souvent allégoriques. La moralité oppose par exemple la vie d'un homme de bien à celle d'un impie ou bien elle fait intervenir les vices et les vertus avec leur cortège de conséquences. Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les moralités tendent à devenir de véritables drames domestiques et elles disparaissent vers 1550 pour faire place à la tragédie classique, que la Renaissance introduit ou généralise dans l'Europe occidentale.

La moralité s'ouvre d'habitude par un prologue; il est récité par un personnage appelé le *Messenger*; il annonce le sujet et réclame l'attention des auditeurs. L'action, qui

commence immédiatement après, est continue, les entr'actes ne sont pas nécessaires du moment que la scène ne change pas; à la fin, un autre personnage appelé le *docteur* ou le prédicateur paraît sur la scène pour résumer la pièce et inviter le public à y puiser une leçon morale et religieuse. Ces pièces étaient jouées par des acteurs appartenant à toutes les classes de la société, on les recrutait parmi les plus intelligents et les plus habiles, comme cela se pratique encore dans les représentations populaires dont la tradition s'est transmise jusqu'à nous. Le public n'était pas moins identique; nous savons par la relation de certains chroniqueurs que toute la ville se rendait en masse au lieu de la représentation; dans certaines villes, à Amiens et à Bourges par exemple, le maire prenait des dispositions pour garder la ville durant la représentation, car les voleurs saisissaient cette occasion de pénétrer dans les maisons désertes et de les piller. C'étaient bien là des spectacles populaires dans l'acception la plus complète du mot, et l'on sent quelle était leur portée, leur place dans la vie du moyen âge.

On y apportait un esprit grave et attentif; l'illusion scénique devait être absolue, car le public ne séparait pas l'acteur du personnage qu'il représentait. C'est cette communion avec le public que la troupe de M. Ben Greet obtient par des moyens d'autant plus intéressants qu'ils sont historiquement vrais et d'une simplicité absolue. Dès l'instant que l'on entre dans la salle, on sent une atmosphère différente des salles de spectacle habituelles; on ne fait pour ainsi dire qu'un avec la scène et ce qui va s'y passer revêtira un caractère personnel. Rien de factice, rien de décoratif; on éprouve une sensation de naturel parfait qui permet de s'adonner entièrement au spectacle; la salle disparaît et à la fin de la représentation l'on a perdu la notion du lieu et du temps.

Le théâtre étant sorti de l'Eglise où il ne comportait ni

rideau ni coulisses, on a conservé la même disposition dans l'interprétation moderne. La scène, reconstituée d'après des gravures du XV<sup>e</sup> siècle, est divisée en trois parties; l'on y accède directement de la salle par des escaliers de trois ou quatre marches; les acteurs traversent la salle avant d'y monter; à leur entrée et à leur sortie, ils donnent leurs répliques au milieu des spectateurs. Les feux de la rampe n'existent pas et l'éclairage est uniforme dans toutes les parties de la salle. Le décor représente l'intérieur d'un monument de ce style qui ne fut cultivé qu'en Angleterre au XV<sup>e</sup> siècle et auquel on a donné le nom de style perpendiculaire, tandis qu'à la même époque le gallique flamboyant régnait en France; ce décor rappelle une abside d'église, par une première rangée d'arceaux pleins, derrière laquelle se dressent les cintres d'un mur de fond. La troisième scène se trouve entre ces deux parois, on l'aperçoit par des portes ouvertes dans le premier décor qui est coupé au milieu par une petite plate-forme surmontée d'un dais; quatre marches y conduisent et elle est ornée aux quatre coins, des lis et des orangers symboliques qui figuraient sur toutes les scènes dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Presque pas d'accessoires; à peine un ecabeau, une table, un petit orgue, deux chandeliers, tous rangés contre les murs, tous ayant une signification allégorique en rapport avec la pièce; enfin de chaque côté de la scène, une grande roue, symbole de labeur, empruntée à quelque vieux métier à tisser. Ce symbole se poursuit dans toute la pièce, mais contrairement au symbolisme moderne, il ne nous paraît jamais abstrait et il simplifie l'action au lieu de la compliquer. Everyman, le héros, c'est tout homme, c'est-à-dire l'humanité, dans ses relations avec la société, la famille, la fortune, la beauté, la force, le jugement, la mort.

Deux moines noirs, la cagoule rabattue sur le visage, paraissent, traversent la scène et vont s'asseoir à droite et à gauche de l'avant-scène; ils resteront là, immobiles, pen-

dant toute la durée de la représentation. Ils occupaient cette même place au moyen âge et séparaient la scène du public, servant en quelque sorte de coulisses. L'impression produite par le décor encadré de ces noires silhouettes est encore accrue par une musique d'église où le violoncelle et l'harmonium donnent l'illusion d'un orgue reprenant par dix fois et comme un chapelet qu'on égrène, le même motif doux et triste; puis une voix humaine module un Ave Maria naïf et monotone dont les derniers sons se perdent comme sous une voûte d'église. Le messager paraît: il traverse la salle à pas lents et gravit les degrés de l'avant-scène; il porte la robe noire des théologiens, le rabat blanc et le bonnet de docteur; un moment il se recueille, puis il prépare l'auditoire à ce qu'il va entendre et l'exhorte d'une voix vibrante et passionnée qui fait penser à la foi ardente d'un saint Dominique et à ses discours enflammés:

Hommes, soyez en garde dès l'aube de votre vie et pensez à la fin !

Car vous allez ouïr comment Notre Père céleste

Appelle tout homme et lui demande compte de ses jours.

Oyez, méditez ce qu'Il dit.

Le messager redescend et un chœur joyeux se fait entendre; c'est l'insouciance des hommes qui ne pensent qu'à jouir de l'existence, mais la voix du Père Eternel descend, lente, solennelle et psalmodiant. Il se plaint de la conduite de ses créatures qui déshonorent son nom et vivent dans l'égoïsme; le temps est venu où ils devront rendre compte de leur vie et sa voix de plus en plus terrible appelle:

Où es-tu, Mort, mon envoyé puissant ?

Un roulement de tambour, un son de trompe sourd et prolongé et la Mort apparaît lentement. Elle semble détachée de la danse macabre d'Holbein; c'est la même conception du squelette rendu plus horrible encore par un reste de chair et de muscles attachés aux os; elle est à

peine vêtue et porte sur son crâne, où quelques cheveux restent collés, le petit bonnet rouge à plume de coq qui ajoute à sa laideur; un immense tambour couvre la moitié de son corps et elle tient à la main les baguettes et la longue trompette que l'on voit sur toutes les scènes de Jugement dernier. Elle marche raide et silencieuse, s'arrête au milieu de la scène et parle en martelant ses syllabes sur un ton monotone et lugubre:

Ah ! je vois tout homme qui s'avance,  
Il pense peu à ma présence !

La mort est là qui l'attend, mais Tout-homme arrive en chantant sur sa viole; joyeux compagnon, il ne prend pas au sérieux l'annonce de la Mort et plaisante quand elle lui parle du long pèlerinage qu'il va entreprendre. Mais peu à peu, la signification de l'envoyé se fait jour dans son esprit, il est frappé de stupeur:

O mort, tu arrives quand j'étais loin de penser à toi !...

Puis l'effroi s'empare de lui: " Hélas ! n'aurai-je point de répit ? " et il supplie la Mort de remettre le voyage à quelques jours afin qu'il puisse régler ses comptes; mais elle ne répond pas à son cri de désespoir, elle lui rappelle qu'il faudra être prêt avant la fin du jour, et disparaît pendant que Tout-homme, accablé et tremblant, la suit d'un regard épouvanté.

Resté seul, il sent tout à coup que les heures s'en vont; incapable de supporter l'angoisse qui l'étreint, il se débat et se met à la recherche d'un ami dévoué qui viendra à son aide. Il pense à *Compère* qui s'est toujours tenu à son côté " dans les jeux et aux heures de liesse." *Compère* arrive, jovial et expansif; du plus loin qu'il aperçoit Tout-homme, il s'enquiert de son affliction et lui fait force protestations de dévouement. Tout-homme renaît à l'espoir, mais dès qu'il prie *Compère* de l'accompagner dans son long voyage,

celui-ci se récrie et s'enfuit au plus vite. "Compère!" s'écrie Tout-homme dans un sanglot, et le rappelant, il lui tend sa viole. Compère la prend, l'essaie, sans plus faire attention à son compagnon, et emporte son héritage en chantant. Tout-homme, resté seul, a une nouvelle explosion de désespoir; dans sa détresse il se rappelle les relations qui l'unissent à *Parenté*; peut-être agira-t-elle avec plus de commisération pour son infortune. Les parents arrivent: un vieillard voûté et affaibli par les ans et une jeune femme fraîche et accorte; tous deux l'assurent de leur bon vouloir, mais quand ils apprennent ce dont il s'agit, le vieux plaisante grossièrement, la jeune femme se rit de lui et quand Tout-homme se retrouve seul, ce n'est plus seulement le désespoir douloureux, mais aussi la colère qui le tord. A qui s'adressera-t-il maintenant si ce n'est à ses *Biens*, à la Richesse qu'il a toujours courtisée? Un rideau qui cachait le four d'une niche se tire et Richesse apparaît, accroupie sur des bancs d'or, au milieu de coffres, de parchemins et de cassettes; c'est un vieillard avec paupières enflammées, au rire sardonique, le poids de ses biens l'empêche de se lever et en parlant il ne cesse de faire grincer sa plume sur le rouleau où il les inscrit. "Je sais, lui dit Tout-homme, que l'argent redresse tous les torts, aide-moi à faire mes comptes, car je dois les rendre à Dieu ce soir."—"Tout-homme, ricane le gnome, je chante une autre chanson, c'est moi qui ai embrouillé tes comptes, c'est à ta damnation que tu as souscrit." Tout-homme ne supplie plus, il menace, mais le rideau se referme et à son cri de rage impuissante succède un long silence. Il chancelle, accablé; d'une voix brisée il rappelle la défection successive de tous ses amis, fait un retour sur lui-même et se repent. Il se souvient alors de ses *Bonnes actions*, mais il les a si négligées qu'elles n'existent peut-être plus. Dévotement, il ôte son bonnet et vient s'agenouiller en tremblant devant une autre niche; le rideau glisse et Bonnes-

actions apparaît, telle une abbesse sculptée sur une pierre tombale, blanche et rigide, les bras croisés sur la poitrine. A la prière de Tout-homme elle psalmodie qu'elle n'a pas la force de se lever, mais elle appelle sa sœur, la *Connaissance religieuse*, qui lui viendra en aide. Connaissance, avec son long manteau de velours bleu et sa couronne d'or posée sur un voile, semble descendre d'un vitrail d'église; elle conseille à Tout-homme d'appeler *Confession* qui paraît sous les traits d'un moine dominicain et remet à Tout-homme agenouillé devant lui les verges de la Pénitence et le manteau de douleur. Connaissance aide Tout-homme à se débarrasser de ses vêtements et lui tend les verges; mais au moment de les prendre, il a une dernière révolte, l'épouvante le ressaisit et il se détourne avec horreur. Peu à peu, il revient à lui, cherche la force dans la prière, et l'intensité de sa ferveur, qui augmente graduellement jusqu'à ce que sa voix se brise dans un sanglot, est si impressionnante qu'il serait impossible de supporter cette tension d'esprit quelques secondes de plus. Mais la voix psalmodiante de Bonnes-Actions se fait entendre; la pénitence de Tout-homme l'a fortifiée, elle marche et vient se placer à côté de lui, belle et pure comme une enluminure de missel avec son nimbe d'or autour de sa gargote et de son voile blanc. D'un trait de plume, elle efface les péchés de Tout-homme dans le livre de sa vie et elle appelle quatre compagnons pour le soutenir à son heure dernière: *Force*, *Beauté*, *Jugement* et *Cinq-Sens* viennent l'assister. Avec leurs robes flottantes, leurs cheveux en auréole de mousse blanche et leurs gestes gracieux et naïfs, ils nous rappellent à la fois Fra Angelico et Botticelli, et dès leur apparition une nouvelle impression d'art, une satisfaction d'esthétique, s'emparent des spectateurs. Les quatre compagnons promettent à Tout-homme de ne pas l'abandonner; il les baise l'un après l'autre et se retire pour recevoir l'absolution après que Connaissance l'a revêtu du manteau de Dou-

leur; on entend la voix du Père qui lui donne l'extrême-unction et une cloche lointaine sonne le glas funèbre. Tout-homme revient enveloppé dans son suaire, il tient la croix vers laquelle il lève des yeux d'extase, et fait le tour de la scène suivi de Connaissance, de Bonnes-Actions et des quatre compagnons; l'odeur de l'encens se répand, la cloche se fait de plus en plus lointaine, l'orgue reprend la phrase du début, puis tout se tait et dans le silence la note sourde de la trompe résonne. Tout-homme est arrivé devant le dais; il essaie de gravir les marches et au même instant un chant joyeux lui apporte le dernier écho du monde; mais sur son visage spiritualisé nulle trace de regret n'apparaît et il monte soutenu par Connaissance et Bonnes-Actions, symbole admirable si nous donnons à la connaissance la signification générale et moderne du mot. Beauté s'approche, mais quand elle voit la tombe béante, elle recule épouvantée et s'enfuit, Force la suit; après elle Jugement et Cinq-Sens s'en vont avec la même cruauté, sans regarder derrière eux; mais Connaissance et Bonnes-Actions aident Tout-homme à descendre au tombeau et Connaissance reste au bord de la fosse pour recueillir ses dernières paroles. Un ange aux ailes fulgurantes s'avance et d'une attitude qui rappelle le geste bien connu des compositions de Vinci, il fait signe à Bonnes-Actions de porter le livre de vie de Tout-homme au Père Eternel. Connaissance a disparu et sur la tombe que deux moines vient de refermer, un autre ange au long manteau cramoisi, les bras croisés sur un lis, psalmodie la rédemption de Tout-homme. Les sons de l'orgue qui accompagne le chœur des anges expirent au loin et la scène reste vide jusqu'à l'arrivée du docteur. Il résume la prière et en fait ressortir la morale. Après le profond silence qui suit les paroles, on se lève machinalement et comme à regret pour quitter ce lieu où il semble qu'on laisse un peu de son âme fant l'on y a senti par toutes les facultés de l'être, tant l'on s'est

attaché à ce décor si impressionnant dans sa majestueuse simplicité.

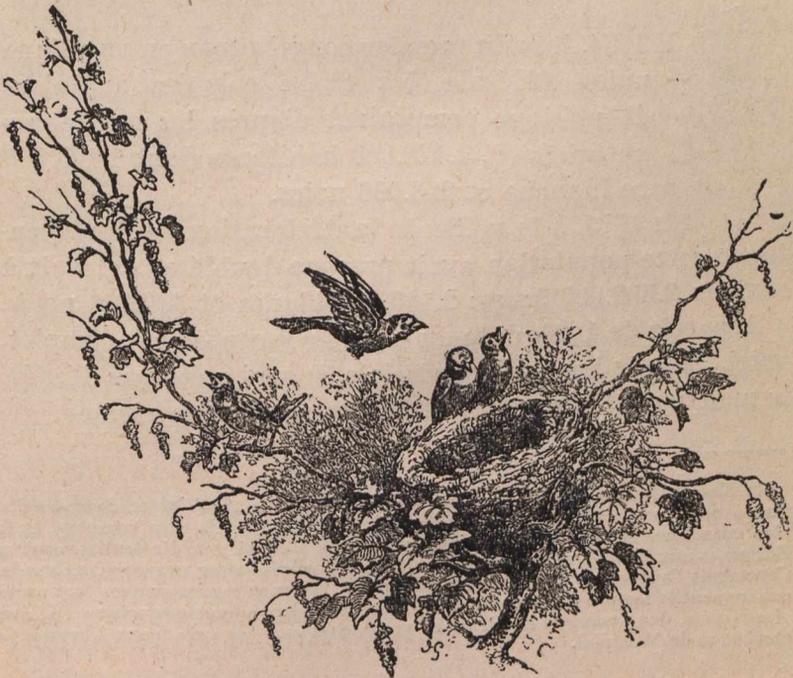
Nous avons dit que la moralité de *Tout-homme* avait été intelligemment choisie entre toutes celles qui nous ont été conservées; elle témoigne d'un instinct dramatique très sûr dans sa concision, qualité plutôt rare dans les œuvres de la même époque; on serait tenté de croire que l'auteur connaissait les tragiques grecs tant son œuvre nous donne par moments une impression de pureté classique; il a été admirablement servi par la langue si expressive, si savoureuse de la période tudorienne, riche à la fois en termes saxons et normands, avant l'époque où le nivelage de la langue allait commencer à se produire.

L'analyse de *Everyman* est impuissante à rendre l'effet que la pièce produit à la scène; il nous paraît d'autant plus regrettable que le public français de Montréal n'ait pas été suffisamment averti ou que les préjugés habituels l'aient empêché d'aller entendre cette moralité dans un théâtre anglais; il y a perdu une occasion unique d'édification et de jouissance intellectuelle, car il est en somme mieux apte qu'un public anglais contemporain à sentir la profondeur d'un pareil spectacle: lorsqu'on a grandi à l'ombre des cathédrales et qu'on a fixé pendant de longues heures des vitraux inspirés par l'art du moyen âge, on comprend mieux la pensée de cette époque et la satisfaction artistique en est doublée.

Nous tenons à remercier publiquement M. Ben Greet, le directeur de la troupe qui a représenté *Everyman*, dont la science et le dévouement artistiques sont bien connus en Angleterre; c'est lui qui a pris l'initiative de reconstituer chaque année un certain nombre de pièces anciennes et de faire représenter en plein air les pastorales de Shakespeare. M. Ben Greet reviendra à Montréal en juin et il se propose d'y faire jouer en plein air une pièce de Shakespeare; le lieu de la représentation n'a pas encore été choisi.

si, mais ce sera probablement dans un des nombreux jardins adossés aux flancs de la montagne ou dans le parc Mont-Royal qu'elle aura lieu. Nous souhaitons ardemment qu'on ne laisse pas de nouveau échapper cette occasion de s'instruire à un spectacle si rare, si complet et d'une aussi parfaite beauté, et nous espérons qu'on s'y rendra en foule, non seulement de Montréal, mais aussi de Québec et des environs.

*M.-L. Milhan.*



# LES ETATS-UNIS NE SONT PAS UN PAYS ANGLO-SAXON

STATISTIQUE DE POPULATION ET D'IMMIGRATION. (1)

“ Si les Etats-Unis étaient fermés à l'étranger, le surcroît du nombre des naissances sur celui des morts marquerait seul le progrès de la population. Ce surcroît étant de 1.38 pour 100, la population aurait dû être en 1870 de 10 millions d'âmes. Elle s'élevait à 38 millions et demi. Sans l'immigration ce chiffre n'eût été atteint que dans 40 ans ”.

(E. LAVISSE. *Essais sur l'Allemagne impériale*, p. 200.)

**L** EN 1754, lors du premier congrès tenu en vue d'une union fédérale, les treize colonies anglaises d'Amérique comptaient d'après les meilleures autorités (2), 1.428.000 habitants dont 1.165.000 de race blanche et 263.000 noirs.

En 1775, à la veille de la déclaration de l'Indépendance cette population avait presque doublé et s'élevait à environ 2.580.000 âmes: 2.100.000 blancs et 480.000 noirs.

A partir de 1890, date du premier recensement complet, voici, d'après les chiffres officiels (3) quel a été par décade, le mouvement progressif de la population américaine.

---

(1) Nous extrayons cette intéressante étude de l'*Ame Américaine*, de notre distingué collaborateur M. Edmond de Nevers. Cet ouvrage, la plus complète et la plus consciencieuse étude sur le peuple américain, a eu un grand retentissement en Europe et aux Etats-Unis, mais il ne semble pas avoir été assez remarqué au Canada. Cependant l'auteur est un de nos compatriotes. Nous en recommandons tout particulièrement la lecture à nos amis qui veulent connaître à fond nos voisins. L'*Ame Américaine*, deux volumes in-12, est en vente chez tous les principaux libraires de Québec et de Montréal.

(2) Bancroft, le professeur F.-B. Dexter, etc.

(3) *Compendium of the eleventh census 1890* (Washington, 1892).

|              | Population totale. | Noirs.    |
|--------------|--------------------|-----------|
| En 1790..... | 4,005,208          | 757,208   |
| 1800.....    | 5,308,493          | 1,002,037 |
| 1810.....    | 7,239,814          | 1,377,808 |
| 1820.....    | 9,638,131          | 1,771,656 |
| 1830.....    | 12,866,020         | 2,328,642 |
| 1840.....    | 17,069,453         | 2,873,648 |
| 1850.....    | 23,191,876         | 3,638,808 |
| 1860.....    | 31,443,321         | 4,441,830 |
| 1870.....    | 38,558,371         | 4,880,009 |
| 1880.....    | 50,497,057         | 6,580,793 |
| 1890.....    | 62,622,250         | 7,700,000 |

On calcule généralement que le chiffre total du census 1900, ne sera guère inférieur à 80 millions, s'il ne le dépasse pas. Ainsi, en un peu plus d'un siècle, la population des Etats-Unis se sera décuplée deux fois.

L'augmentation a été à peu près régulière et a varié par décade, entre 30 et 36 pour 100, exception faite des décades 1860-70 (époque de la guerre de sécession) et 1880-90 pendant lesquelles elle n'a été que de 22,63 et 24,86.

Jusque vers 1860, les familles sont restées très nombreuses, tant dans l'élément indigène de la population que parmi les émigrés; depuis environ quarante ans, les sociologues et moralistes signalent et déplorent la décroissance de la natalité dans les familles de vieille souche américaine et dans les classes riches.

A aucune époque l'immigration n'a été abolument interrompue; pendant la guerre de l'indépendance même, paraît-il, un bon nombre d'Irlandais ont passé en Amérique. Après la guerre, ce nombre s'est accru en même temps qu'il s'y joignait plusieurs milliers d'Allemands, d'Ecosseis et d'Anglais. De 1784 à 1808 l'extension extraordinaire donnée à la traite des Nègres a été un facteur important dans le mouvement de la population, comme on peut le constater dans le tableau qui précède.

On trouvera plus loin, puisées aux meilleures sources, les données statistiques qui permettent d'établir, au

moins d'une manière approximative, la composition de la population des Etats-Unis jusqu'à nos jours, et de faire le compte des agrégations successives qui ont modifié ses éléments primitifs.

Jusqu'à la guerre de Sécession, l'immigration s'est recrutée parmi les Irlandais, les Allemands, les Scandinaves, les Ecosseis; mais surtout parmi les Irlandais, tandis que les descendants des anciens colons anglo-saxons, irlandais, allemands, huguenots, hollandais se sont multipliés dans des proportions normales et que les familles, comme je l'ai dit, sont restées généralement nombreuses. A partir de la guerre de Sécession qui a détruit près d'un million d'hommes, dont un grand nombre, principalement dans le Sud, appartenaient aux anciennes familles, les immigrants ont continué d'affluer, non seulement de l'Allemagne, des Iles Britanniques et de la Suède-Norvège, mais encore de l'Italie, de l'Autriche-Hongrie, de la Pologne, du Canada et même de la Russie, alors que la population américaine de vieille souche n'augmente plus sensiblement si même elle ne décroît pas.

## II

Les statistiques relatives à l'immigration allemande ont été recueillies avec un grand soin, tant en Allemagne, aux ports d'embarquement de Brême et de Hambourg, qu'aux Etats-Unis; ajoutons que les Allemands réussissent assez mal à dissimuler leur identité, même lorsqu'ils s'y efforcent et que les registres officiels doivent contenir assez peu d'erreurs à leur sujet.

En 1844, la population blanche totale des Etats-Unis s'élevait à 15.730.000 âmes; sur ce nombre d'après des statistiques de source américaine (1) 4.844.630 étaient

(1) *The American almanac and repository of useful knowledge* (Boston, 1844).

(2) *Einwanderung und Zustand der Deutschen in Amerika* (Leipzig, 1847).

d'origine allemande. Franz Löher déclare que ce chiffre est peut-être exagéré, mais fort peu, et lui-même, après avoir consulté les registres des paroisses allemandes des différents Etats, nous soumet les calculs suivants :

En 1800 la population d'origine allemande dans l'Union dépassait 1.061.000 âmes.

D'après les rapports de l'immigration, 3.000 Allemands par année, de 1800 à 1815, sont arrivés aux Etats-Unis, soit, 45.000.

|   |           |
|---|-----------|
| Ce nombre, en 46 ans, s'est triplé.....   | 135.000   |
| De 1815 à 1830, l'immigration s'est élevée à 12.000 par année, soit: 180.000. Ce nombre a doublé en 31 ans..... | 360.000   |
| De 1830 à 1846, immigration annuelle 40.000....   | 640.000   |
| Ce nombre s'est accru de moitié en 16 ans....   | 320.000   |
| Les 1.061.000 Allemands qui se trouvaient aux Etats-Unis en 1800, ont dû, comme le reste, se tripler.....       | 3.183.000 |
| Total.....  | 4.638.000 |

Les citoyens américains d'origine allemande se seraient trouvés ainsi répartis, dans les différents Etats: <sup>(1)</sup>

|                          |                          |         |
|--------------------------|--------------------------|---------|
| Dans les six Etats de la | Nouvelle-Angleterre..... | 10,000  |
|                          | New-York.....            | 700,000 |
|                          | Pennsylvanie.....        | 800,000 |
|                          | Ohio.....                | 800,000 |
|                          | Indiana.....             | 300,000 |
|                          | Virginie.....            | 250,000 |
|                          | Illinois.....            | 175,000 |
|                          | Maryland.....            | 125,000 |
|                          | Wisconsin.....           | 100,000 |
|                          | New-Jersey.....          | 105,000 |
|                          | Missouri.....            | 90,000  |
|                          | Michigan.....            | 75,000  |
|                          | Kentucky.....            | 69,636  |
|                          | Caroline du Nord.....    | 60,000  |
|                          | Iowa.....                | 50,000  |
|                          | Tennessee.....           | 41,176  |

(1) Hubner, Jahrbuch (Berlin, 1848).

le reste était disséminé dans la Géorgie, la Louisiane, le Mississipi, le Texas, le Delaware, l'Alabama, l'Orégon, etc.

D'après les statistiques officielles américaines (1), l'appoint fourni par l'Allemagne à l'immigration, du 30 septembre 1819 au 31 décembre 1855, a été de 1.242.082 personnes dont 752,431 hommes et 487.864 femmes (le sexe de 1787 individus n'a pas été constaté).

Si maintenant nous continuons le calcul de Löher et supposons que ces 4.638.000 ou, si l'on veut, ces 4 millions d'Allemands ont doublé en trente ans, ce qui est fort probable, car on constate généralement que les immigrants appartenant à cette race ont beaucoup d'enfants, leurs descendants devaient être en 1875, au nombre de huit millions. Au cours des vingt-quatre dernières années, de 1876 à 1900, ce nombre a dû augmenter de moitié et se trouverait porté à 12 millions. Je fais ici la part du fait que beaucoup des Allemands émigrés dans la première moitié du siècle, ou antérieurement à la Révolution, se sont enrichis, complètement anglicisés, et qu'ils appartiennent désormais aux classes opulentes et peu prolifiques de la population.

J'emprunte le tableau suivant de l'immigration allemande aux Etats-Unis, aux statistiques officielles américaines (2).

|                     |         |
|---------------------|---------|
| De 1851 à 1860..... | 951,667 |
| De 1861 à 1870..... | 822,007 |
| En 1870.....        | 91,779  |
| 1871.....           | 107,201 |
| 1872.....           | 155,595 |
| 1873.....           | 131,141 |
| 1874.....           | 59,927  |

(1) W.-J. Bromwell, *History of immigration to the United States* (New-York, 1856).

(2) Reproduites par M. G. Florenzano, *Statistica della emigrazione italiana all'Estero, confronti coll'Emigrazione dagli altri stati d'Europa per l'America* (Rome, 1897).

|              |         |
|--------------|---------|
| En 1875..... | 36,565  |
| 1876.....    | 31,323  |
| 1877.....    | 27,417  |
| 1878.....    | 31,958  |
| 1879.....    | 43,531  |
| 1880.....    | 134,040 |
| 1881.....    | 249,572 |
| 1882.....    | 232,269 |
| 1883.....    | 184,389 |
| 1884.....    | 155,529 |
| 1885.....    | 107,668 |
| 1886.....    | 86,301  |
| 1887.....    | 111,324 |
| 1888.....    | 106,975 |
| 1889.....    | 95,965  |
| 1890.....    | 96,514  |
| 1891.....    | 123,438 |
| 1892.....    | 118,278 |
| 1893.....    | 89,690  |
| 1894.....    | 40,505  |
| 1895.....    | 31,983  |

Les statistiques allemandes concordent avec les statistiques américaines, elles sont un peu moins élevées cependant, du fait qu'un certain nombre d'émigrants se sont embarqués à Amsterdam, à Anvers ou au Havre.

Le census de 1880 constate l'existence aux Etats-Unis de 1.690.410 individus qui déclarent être nés en Allemagne; ils sont répartis principalement dans les Etats du Centre et de l'Ouest ainsi qu'il suit:

|                   |         |
|-------------------|---------|
| New-York.....     | 316,882 |
| Ohio.....         | 182,889 |
| Illinois.....     | 203,750 |
| Pennsylvanie..... | 160,146 |
| Wisconsin.....    | 162,314 |
| Missouri.....     | 113,618 |
| Indiana.....      | 78,056  |
| Iowa.....         | 66,160  |
| Michigan.....     | 64,143  |

Ainsi depuis 1847 <sup>(1)</sup>, c'est-à-dire pendant cinquante-

(1) De 1846 à 1851 l'émigration allemande aux Etats-Unis a été de plusieurs centaines de mille, je n'ai pu me procurer les chiffres exacts. M. R. Baird l'évalue à plus d'un million, de 1846 à 1856 (Baird, *Religion in America*, p. 163).

trois ans, l'Allemagne a fourni presque chaque année, aux Etats-Unis, la population d'une grande ville. Si nous continuons le calcul commencé plus haut et supposons que les éléments de cette émigration, en majorité des jeunes gens valides et tous à l'âge du travail, ont doublé en trente ans, nous trouvons aux Etats-Unis en 1900, une population d'origine allemande d'au moins vingt et un millions d'âmes.

### III

Les statistiques relatives aux Irlandais sont moins concluantes et présentent beaucoup plus de difficultés, attendu que dans les registres tenus dans le Royaume-Uni, les gens de cette race ont été souvent inscrits comme Anglais ou Ecosseis selon qu'ils se sont embarqués à Liverpool, à Southampton ou à Glasgow.

D'un autre côté, un bon nombre d'entre eux, en raison de l'ostracisme et du mépris dont ils étaient victimes, tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis, ont dû, à la faveur d'une langue commune, se donner eux-mêmes pour Anglais ou Ecosseis. Aujourd'hui encore, bien que le préjugé nourri contre eux, par les autres sujets et citoyens de langue anglaise, soit devenu moins féroce, la chose se produit très souvent.

Les sept huitièmes des émigrants qui sont indiqués comme s'étant embarqués dans le Royaume-Uni pour venir en Amérique, sont des Irlandais, d'après toutes les autorités compétentes.

“ De 1783 à 1829, dit Buchanan <sup>(1)</sup>, la Grande-Bretagne a envoyé en Amérique 1.500.000 individus dont un million d'Irlandais, 250.000 Ecosseis et 250.000 Anglais.” Ces chiffres sont probablement exagérés, surtout en ce qui

---

(1) Buchanan, *Emigration practically considered*, p. 26 (Londres, 1829).

concerne les Anglais, attendu que pendant la plus grande partie de cette période, tous leurs efforts ont été concentrés en Europe, dans la lutte contre Napoléon et la défense de leur commerce et que jusqu'à 1814, l'Angleterre a vécu sur un pied d'hostilité avec son ancienne colonie. Dans tous les cas, la plus grande partie de ces Anglais et de ces Ecossais a dû se fixer au Canada.

Le tableau suivant emprunté aux statistiques anglaises (1) établit le chiffre total de l'émigration de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, pour la période 1830-1896 :

|         |           |
|---------|-----------|
| 1831-40 | 283,191   |
| 1841-50 | 1,047,763 |
| 1851-60 | 1,338,093 |
| 1861-70 | 1,106,976 |
| 1871-80 | 989,165   |
| 1881    | 176,104   |
| 1882    | 181,908   |
| 1883    | 191,573   |
| 1884    | 155,280   |
| 1885    | 137,687   |
| 1886    | 152,710   |
| 1887    | 201,526   |
| 1888    | 195,986   |
| 1889    | 168,771   |
| 1890    | 152,413   |
| 1891    | 156,395   |
| 1892    | 150,039   |
| 1893    | 148,949   |
| 1894    | 104,001   |
| 1895    | 126,502   |
| 1896    | 154,496   |

Il y a une différence importante entre les statistiques anglaises et les statistiques américaines, celles-ci portant sur des chiffres beaucoup moins élevés, mais cette différence s'explique par le fait qu'un grand nombre des émigrants de la Grande-Bretagne se rendent aux Etats-Unis en passant par le Canada et que des registres d'immigration ne sont tenus qu'aux ports maritimes.

(1) Florenzano, *op. cit.*

Les autorités du Royaume-Uni tiennent également un registre des retours. Or, depuis 1885, les chiffres placés sous la rubrique "*Retour et rapatriement*" atteignent à peu près la moitié de ceux de la moyenne annuelle de l'émigration. Ainsi pendant la période septennale 1885-92, 684.481 personnes, dont un bon nombre d'étrangers il est vrai, sont entrés dans les ports britanniques, revenant d'Amérique.

Il se fait un mouvement de va-et-vient continuel entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis où le capital anglais est placé en d'énormes proportions, plusieurs milliards de livres sterling, paraît-il, de sorte qu'il est impossible d'établir exactement le nombre des Anglais et des Ecossais qui traversent l'Océan, dans le but de se fixer aux Etats-Unis, ou qui y vont simplement pour surveiller l'emploi de leurs capitaux ou en qualité de touristes. Les Irlandais, eux, qui sont rarement capitalistes et gens de loisir, entreprennent la traversée pour le bon motif et reviennent rarement d'outre-mer.

Voici quelques opinions exprimées à différentes époques, sur l'immigration irlandaise aux Etats-Unis, par des auteurs qui ont dû se renseigner aux meilleures sources: M. Philip Bagenal, dans son excellent ouvrage, *l'Irlandais américain* (1), cite le tableau de W.-J. Bromwell portant à 4.212.624 le chiffre de l'immigration totale aux Etats-Unis de 1819 à 1855. De ces immigrants, 207,491 sont indiqués comme Anglais, 34,559 comme Ecossais, 747,930 comme Irlandais et 1,348,682 simplement comme émigrés de la Grande-Bretagne sans distinction de nationalité. "De ce dernier nombre, dit M. Bagenal, un million devait être composé d'Irlandais, ce qui porterait le chiffre de l'immigration irlandaise de 1819 à 1855, à 1.747.930; mais ce chiffre est encore inexact, attendu que pendant les seules années de la famine (1846-48) l'im-

---

(1) *The American Irish.*

migration irlandaise a été de plus d'un million... Les immigratns étaient classés, selon qu'ils arrivaient d'Angleterre ou d'Irlande; la plupart des passagers quittant les ports anglais étaient enregistrés comme Anglais". J'ai déjà rappelé qu'un grand nombre venaient directement au Canada, d'abord, puis traversaient la frontière sans être signalés comme ceux qui débarquaient dans les ports de New-York, Philadelphie ou Boston.

"De 1820 à 1872, dit le révérend Stephen Byrne (1), on rapporte que le nombre des immigrants aux Etats-Unis a été d'environ huit millions. Sur ces huit millions on en attribue trois millions à l'Irlande. Que cette proportion est trop faible, cela résulte absolument du fait que jusqu'à ces dernières années, alors qu'a commencé un fort courant d'immigration allemande, la grande majorité de tous les immigrants était irlandaise. Il est vrai que l'on donne à la Grande-Bretagne, sans distinction de nationalités, un nombre supplémentaire de 544.000 individus, et comme pendant plusieurs années toute l'immigration de la Grande-Bretagne a été composée exclusivement d'Irlandais, nous pouvons compter que ces 544.000 individus venaient la plupart d'Irlande".

D'après M. Edward Young, chef du bureau des statistiques à Washington, l'immigration irlandaise de 1846 à 1878 a dépassé 2.850.000 âmes.

De 1849 à 1854, il a pu être constaté officiellement que 280 millions de francs avaient été envoyés des Etats-Unis en Irlande, pour permettre aux parents restés au pays natal de venir rejoindre les leurs, émigrés précédemment, ou à titre de secours (2).

Enfin, un statisticien anglais, M. Lock (3), calculait que

(1) *The Irish emigration to the United States.*

(2) Legoyt, *l'Emigration européenne* (Paris, 1860).

(3) Conférence faite devant la "*British association for the progress of social science*" (Londres, 1853).

de 1620 jusqu'en 1853, on pouvait évaluer à neuf millions et demi, le nombre des Irlandais qui avaient quitté leur pays, l'Angleterre et le Canada pour se rendre aux Etats-Unis d'Amérique; ce calcul est très exagéré.

En 1885 cette question de la proportion de l'élément irlandais dans la population américaine, fut agitée dans plusieurs journaux du pays, et l'on tomba généralement d'accord sur le fait qu'elle devait dépasser vingt millions; c'était en particulier, paraît-il, l'opinion de Mgr Gibbons et d'autres évêques de cette race.

En 1887, dans le *Chatauquan Magazine*, M. John Hull évaluait à 22 millions, le nombre des Américains nés en Irlande et d'origine irlandaise. " A première vue, ce chiffre pourra paraître exagéré, dit-il, mais si l'on se rappelle que les Irlandais composaient le tiers de la population de l'Union, à la fin de la guerre de l'Indépendance, qu'ils ont émigré en grand nombre et continuellement depuis lors, et qu'ils sont l'un des peuples les plus prolifiques qui existent, on ne songera plus à s'étonner (1) ".

La moyenne de l'émigration d'Irlande aux Etats-Unis depuis quinze ans, est d'environ 50.000 par année. Le nombre des citoyens américains qui ont du sang irlandais dans les veines, à l'heure qu'il est, ne doit pas être inférieur à 40 ou 50 millions.

Voici d'autres statistiques (2) qui peuvent servir à corroborer cette opinion. En 1767 la population de l'Irlande était de 2.544.276 âmes; trente-quatre ans plus tard, en 1801, malgré la nombreuse émigration de l'Ulster et des autres provinces recrutée presque exclusivement parmi les jeunes gens forts et valides, en dépit des circonstances économiques déplorables et de l'extrême pauvreté, cette population s'élevait à 5.216.329.

---

(1) *Chatauquan Magazine*, M. John Hull (octobre, 1887).

(2) *Wittaker's almanac* (Londres).

ou deux générations, après l'exode de la mère patrie, sont  
A partir de 1821, elle a oscillé ainsi qu'il suit:

|              |           |
|--------------|-----------|
| En 1821..... | 6,801,827 |
| 1841.....    | 8,175,124 |
| 1851.....    | 6,552,385 |
| 1861.....    | 5,764,543 |
| 1871.....    | 5,412,377 |
| 1881.....    | 5,174,836 |
| 1891.....    | 4,706,162 |

Pendant une seule période septennale, 1852-1858, l'Irlande a perdu par l'émigration 1.696.661 personnes:

Emigrés d'Irlande, sans distinction de destination:

|              |         |
|--------------|---------|
| En 1852..... | 368,966 |
| 1853.....    | 329,687 |
| 1854.....    | 323,429 |
| 1855.....    | 176,807 |
| 1856.....    | 176,554 |
| 1857.....    | 212,875 |
| 1858.....    | 68,093  |

Nous savons que l'immense majorité de ces émigrants sont allés en Amérique. Pendant la période quinquennale précédente (du 31 décembre 1846 à la fin de 1851) l'exode d'Irlande a atteint le chiffre de 1.423.000 personnes.

Population de l'Angleterre et du pays de Galles:

|              |            |
|--------------|------------|
| En 1700..... | 5,134,516  |
| 1750.....    | 5,039,684  |
| 1801.....    | 9,060,983  |
| 1871.....    | 22,791,578 |
| 1881.....    | 25,974,446 |
| 1891.....    | 29,001,018 |

Tout le long de ce siècle, l'Angleterre a envoyé de nombreuses colonies au Canada, en Australie, aux Indes, en Afrique, dans les Antilles, etc., etc. Or, la race anglaise est moins prolifique que la race irlandaise, et le nombre des femmes non mariées, est, comme on le sait, beaucoup plus élevé en Angleterre qu'en aucun autre pays du monde.

L'Ecosse, qui a également fourni un bon nombre d'habitants au Canada, à l'Australie et aux Etats-Unis, avait en 1801 une population de 1.625.000 âmes.

|              |           |
|--------------|-----------|
| En 1801..... | 1,625,000 |
| 1871.....    | 3,360,018 |
| 1891.....    | 4,033,183 |

Aux Etats-Unis, les familles irlandaises, pendant une ou deux générations, après l'exode de la mère patrie, sont beaucoup plus nombreuses que les familles anglaises et écossaises, chacun a pu la constater; elles comptent certainement, en moyenne, six ou sept enfants. La plupart des émigrés de même que dans les autres nationalités d'ailleurs, sont des jeunes gens qui se marient aux Etats-Unis et se trouvent bientôt à la tête d'une famille. On dit, d'un autre côté, qu'en raison des circonstances difficiles où se trouvèrent souvent les émigrés irlandais, entassés dans les grandes villes pendant les premières années de leur séjour en Amérique, la mortalité a fait chez eux de plus grands ravages que chez les Allemands et les anciens habitants de l'Union.

Lors du recensement de 1870, 1.854.827 personnes ont reconnu être nées en Irlande; presque toutes habitaient les villes, 142.000 seulement vivaient à la campagne (1). Les Irlandais étaient nombreux surtout dans les Etats suivants:

|                    |         |
|--------------------|---------|
| New-York.....      | 528,806 |
| Pennsylvanie.....  | 235,748 |
| Massachusetts..... | 216,120 |
| Illinois.....      | 120,162 |
| Ohio.....          | 82,674  |
| Connecticut.....   | 70,630  |
| Californie.....    | 54,420  |

Après les Irlandais et les Allemands, l'émigration qui a le plus fourni à la population de l'Union est probable-

---

(1) Cette statistique fait dire à sir Lepel Griffin: "Les Irlandais se plaignent en Irlande de ne pas posséder de terres et en Amérique ils ne veulent pas cultiver celles qu'on leur offre à un prix nominal (*Op. cit.*, p. 131).

ment celle de la Suède-Norvège. En 1860, d'après les autorités les plus compétentes, les Suédois et Norvégiens étaient déjà aux Etats-Unis, au nombre de 200.000; la plupart habitant les Etats du Wisconsin, du Missouri, de l'Iowa et du Minnesota. Depuis cette époque, ils y ont émigré dans les proportions suivantes (1).

|                 |         |
|-----------------|---------|
| 1861-70         | 117,799 |
| 1871-80         | 226,488 |
| 1881-90 environ | 370,000 |
| 1891            | 53,400  |
| 1892            | 57,724  |
| 1893            | 52,000  |
| 1894            | 20,000  |
| 1895            | 38,000  |

En 1892, les Etats-Unis comptaient une population de 500.000 Hongrois (2). L'immigration de Hongrie a commencé en 1849; dans la seule année 1892 elle s'est élevée à 34,000 et à environ 15,000 par année à partir de 1880.

En 1871, la population italienne des Etats-Unis ne dépassait pas 70,000 âmes. De 1873 à 1884, l'immigration d'Italie constatée officiellement par les autorités américaines a atteint le chiffre de 145.616 et de 1885 à 1895 celui de 518,501; elle a été très considérable depuis cinq ans.

D'après les statistiques officielles, l'émigration des Français aux Etats-Unis, de 1820 à 1889 (3), s'est élevée à 357,333 âmes; celle des Danois à 127,642 et celle des Suisses à 160,201.

Il y aurait à noter aussi, en ces dernières années, une immigration assez considérable d'Autriche et de Russie; la première ne modifie que légèrement le chiffre de la population allemande de l'Union, un bon nombre des émigrés étant des Polonais et des Tchèques, des Polonais surtout.

(1) 3, Florenzano, *Op. cit.*

(2) Professor Alex. Marki, *Amerika und die Nngarn*, page 23.

(3) Un grand nombre de ces émigrés n'ont pas fait souche aux Etats-Unis et sont retournés en France.

L'immigration russe se compose presque exclusivement de Juifs.

Les Canadiens-Français comptent aujourd'hui dans les Etats de l'Est et de l'Ouest, une population d'environ 1.300.000. Les Canadiens-Anglais ont émigré dans l'Ouest, paraît-il, au nombre de cent cinquante ou deux cent mille.

Les Français forment quelques groupes importants à New-York, San-Francisco, Los Angeles; les Louisianais de race française sont environ 250.000.

Les Noirs qui étaient 7.700.000 en 1890 dépasseront probablement au census de 1900, le chiffre de 9 millions.

Les Chinois sont nombreux dans quelques grandes villes et ils ont un ou deux représentants, dans la plupart des villes et villages de l'Union où ils exercent le métier de blanchisseurs.

249,273 Indiens ont été inscrits au recensement de 1890, ce nombre n'aura pas dû augmenter depuis dix ans.

Les Juifs, enfin, comptent aujourd'hui une population de plus d'un million d'âmes aux Etats-Unis et ils y émigrent continuellement en nombre considérable d'Allemagne, d'Autriche et de Russie. Ils sont très puissants à New-York, y formant une colonie de 150.000 âmes. Des 400 édifices qui s'étendent sur le Broadway, de Canal-Street au Union-Square presque tous sont occupés par des Juifs; plus d'un millier de maisons de gros sur un total de 1200 appartiennent à des individus de cette race (1).

Une fusion complète s'est accomplie peu à peu entre plusieurs des éléments divers dont se compose la nation américaine; d'abord au sein des groupes entre lesquels les croyances religieuses ne créaient pas une barrière infranchissable: puritains et épiscopaliens anglo-saxons, presbytériens, irlandais, luthériens allemands, Huguenots, Hollandais; plus tard entre Irlandais, Allemands, Polonais,

---

(1) *The American Jew*, p. 3 (New-York, 1893).

Hongrois catholiques, puis dans l'Ouest entre les représentants de toutes les nationalités qui s'y sont donné rendez-vous, au hasard des rencontres et des sympathies. Peut-être reste-t-il dans le Massachusetts, le New-Hampshire, le Vermont, le Maine, un certain nombre de familles chez lesquelles le *New-England blood* est sans mélange. Peut-être les descendants ruinés de quelques grands planteurs de la Virginie, ont-ils tenu à épouser des femmes dans la caste exclusive à laquelle ils appartenaient autrefois. Peu de familles, en dehors des émigrés des quarante dernières années sont exclusivement anglaises, exclusivement irlandaises, exclusivement allemandes par le sang.

Les races sont cependant perpétuées distinctement, par leurs représentants mâles et si les noms n'avaient pas été si souvent modifiés, nous pourrions indiquer la part revenant à chaque nationalité dans la formation de la population américaine en un tableau qui serait à peu près celui-ci :

|  |            |
|--|------------|
| Irlandais et descendants d'Irlandais.....  | 26,000,000 |
| Allemands et descendants d'Allemands.....  | 20,000,000 |
| Descendants de Puritains, de Virginiens et d'Anglo-Saxons de<br>vieille souche américaine..... | 6,000,000  |
| Descendants de Hollandais.....   | 1,000,000  |
| Descendants de Huguenots....   | 700,000    |
| Ecossais et descendants d'Ecossais.....  | 3,000,000  |
| Scandinaves.....   | 2,500,000  |
| Polonais (1).....  | 2,000,000  |
| Tchèques et Slaves d'Autriche.....   | 600,000    |
| Hongrois.....  | 600,000    |
| Emigrés anglo-saxons, canadiens-anglais et descendants..                                       | 1,500,000  |
| Canadiens-Français.....  | 1,300,000  |
| Belges, Suisses, Français.....   | 1,000,000  |
| Espagnols, descendants d'Espagnols et Portugais (2).....                                       | 500,000    |

(1) Je dois mes renseignements relativement à la population d'origine polonaise des Etats-Unis à l'obligeance de M. l'abbé Stepka, rédacteur à la *Review* de Saint-Louis (Missouri).

(2) M. Albert Hans, consul général du Paraguay à Paris, qui a étudié spécialement cette question, affirme que le nombre des Espagnols et descendants d'Espagnols aux Etats-Unis dépasse certainement 600,000 âmes. D'après M. le vicomte de Valle da Costa, consul du Portugal à Boston, l'apport des Portugais dans la population américaine serait de 40,000 dans le Massachusetts, de 30,000 dans la Californie, en outre d'une colonie très importante dans l'Ohio.

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Italiens.....           | 1,600,000  |
| Indiens et Chinois..... | 500,000    |
| Nègres.....             | 9,000,000  |
| Juifs.....              | 1,100,000  |
|                         | 78,900,000 |

En 1890, sur une population blanche totale de 34, 983,890 (1), étaient nés aux Etats-Unis, de parents américains 34,358,348 individus; de parents étrangers, 11,503,675; et nés à l'étranger, 9,249,597, ainsi répartis:

Massachusetts, New-Hampshire, Connecticut, Maine, Vermont, Rhode-Island, New-Jersey, Delaware, New-York, Pennsylvanie. Nés de parents américains 51,93 %. Etrangers et fils d'étrangers, 48,07.

Ohio, Indiana, Illinois, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Iowa, Missouri, les deux Dakotas, Nebraska, Kansas. Nés de parents américains 55,91. De naissance ou d'extraction étrangère, 44,09.

Montana, Wyoming, Colorado, Nouveau-Mexique, Arizona, Utah, Nevada, Idaho, Washington, Orégon, Californie. Nés de parents américains, 51,83. De naissance ou d'extraction étrangère, 48,17.

Dans les Etats du Massachusetts, du Connecticut, du Rhode-Island, du New-York, de l'Illinois, du Michigan, du Wisconsin, de l'Illinois, du Minnesota et des deux Dakota, l'élément de naissance ou d'extraction étrangère comprenait plus de la moitié de la population; dans les anciens Etats esclavagistes du Sud, il ne comprenait que 9 ou 10 pour 100 de la population blanche totale.

## V

L'émigration qui a fourni à l'Union les trois quarts de sa population actuelle, ne s'est pas recrutée, comme à l'époque coloniale, parmi les victimes de l'intolérance et

---

(1) *Compendium of the 11th census* (Washington).

du fanatisme religieux, non plus que parmi les repris de justice et les anciens forçats; mais pour l'immense majorité parmi les pauvres, les déshérités de la vie, les victimes des inégalités sociales. Bien peu d'entre ceux qui sont venus s'établir en Amérique depuis 1785, ont apporté à leur nouvelle patrie des âmes affinées au contact de civilisations supérieures, l'appoint d'une haute culture intellectuelle, les lumières de la science du vieux monde. Tous ont apporté la force de leurs muscles, la vigueur de leurs bras, la saine hérédité de longues générations de travailleurs, l'âpre énergie d'hommes que l'oisiveté ou la satiété des jouissances n'a pas amollis. Quoi qu'on en ait dit, il n'a dû se trouver au milieu de ces émigrants qu'un nombre fort restreint de scélérats endurcis, de criminels invétérés, et ceux-là, dès leur arrivée, se sont enfouis dans les bas-fonds des villes peuplées.

D'autres, quelques malheureux qui avaient pu, un instant, céder aux funestes suggestions de la misère sont venus chercher dans le nouveau monde la réhabilitation et la régénération par le travail.

Les nouveaux venus ont contribué dans la même mesure que les anciens colons, au développement des ressources et de la richesse du pays; car on leur avait gardé leur part d'obstacles à renverser et de luttes à livrer; ils ont été, eux aussi, comme les hommes des générations précédentes, des pionniers, des fondateurs de villes, des créateurs de territoires et d'Etats.

Les émigrants de la première partie du siècle, avant l'ère des bateaux à vapeur, étaient presque tous des jeunes gens, des journaliers, laboureurs et artisans; ils ont été conséquemment, dès leur arrivée, des producteurs, donnant plus à leur pays d'adoption qu'ils n'en avaient reçu. "A l'heure qu'il est, écrivait M. de Molinari en 1886 <sup>(1)</sup>, il y a plus d'un million d'étrangers en France, soit

---

(1) *Journal des Economistes*, décembre, 1886.

1 pour 73 Français. Supposons qu'au lieu d'importer ce million de travailleurs adultes qui sont venus combler le déficit de sa population, la France les eût élevés elle-même: que lui auraient-ils coûté? Pour obtenir un million d'hommes âgés de vingt ans, il faut mettre au monde environ 1.300.000 enfants. Or veut-on savoir ce que coûte en moyenne l'élève et l'éducation d'un million d'adultes: trois milliards cinq cents millions de francs.

C'est donc une somme de 3.500.000 francs que la France a épargnée en important des travailleurs tout élevés au lieu de les élever elle-même; et cette épargne n'a-t-elle pas contribué pour sa bonne part à l'expansion de la richesse publique et privée? ”

Ce n'est pas d'une importation d'un million seulement, mais de quinze ou vingt millions d'étrangers adultes que les Etats-Unis ont bénéficié matériellement en ce siècle.

\* \* \*

La plupart de ces étrangers ont été invités à venir en Amérique. Dès 1820 des agences furent établies en plusieurs pays d'Europe et principalement en Allemagne, afin d'attirer des émigrants vers les nouveaux Etats de l'Ouest. Les agents, généralement peu scrupuleux, touchaient une somme de — pour chaque émigrant qu'ils recrutaient et, on le comprend, étaient prodigues de promesses. Mais les perspectives brillantes qu'ils faisaient luire aux yeux du pauvre paysan hessois ou westphalien, disparaissaient bientôt pour faire place à de douloureuses réalités dès qu'on avait quitté les rives du pays natal.

Car avant l'ère des bateaux à vapeur surtout, elles étaient terribles les traversées des émigrants sur l'Atlantique. Entassés les uns sur les autres comme un vil bétail, à peine nourris, maltraités par les hommes de l'équipage, un grand nombre de ces pauvres gens mouraient avant de toucher le sol américain. Ils arrivaient affamés,

sales, souvent meurtris de coups et malades, puis se heurtaient à la rapacité d'aubergistes, de logeurs, d'exploiteurs de toutes sortes qui gagnaient leur confiance, les dépouillaient sans pitié et les abandonnaient (1). Souvent des émigrés débarqués en bonne santé, ont succombé au bout de quelques semaines à la faim, à la maladie et à l'ennui. Heureux ceux qui trouvaient au débarcadère un parent ou un ami déjà établi; mais il arrivait même que, parmi leurs exploiters, se trouvaient d'anciens compatriotes.

Des sociétés fondées surtout parmi les Allemands, à New-York, Philadelphie et Baltimore, pour venir en aide aux émigrants finirent par remédier à cet état de choses. Puis les conditions de l'émigration comme tout le reste, se sont améliorées. En 1838 Samuel Cunard inaugura la première ligne de transatlantiques; des groupes d'individus de même nationalité se formèrent un peu partout et grâce à eux, les émigrés retrouvaient bientôt sur le sol américain, un peu de la patrie absente.

Aujourd'hui, qu'ils viennent d'Allemagne, d'Irlande, de Suède ou d'Italie, les passagers d'entrepont des transatlantiques sont presque tous certains de rencontrer, en arrivant, quelques-uns de leurs nationaux, sinon des parents et des amis. La spéculation et l'exploitation éhontées d'autrefois ne sont plus possibles.

Il est encore pénible cependant l'aspect d'un de ces navires mouillant en rade de New-York ou de Philadelphie.

Pendant les huit ou dix jours de traversée, les pauvres émigrants se sont amusés entre eux, ont chanté des chansons du pays natal, dansé gaiement au son d'un accordéon ou d'une guitare; mais voici la terre de l'exil, l'inconnu... La foule qui encombre les quais se montre peu sympathique en général et très souvent hostile; eux, attristés main-

---

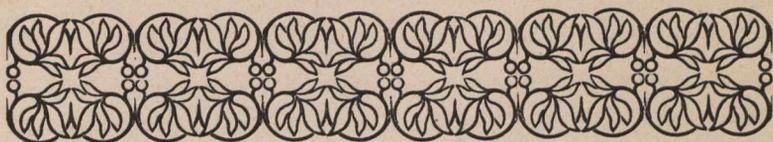
(1) Löher, *op. cit.*

tenant, l'air craintif, y cherchent une figure de connaissance, quelquefois en vain; ils constatent que leur costume jure avec celui de leurs nouveaux compatriotes, ils saisissent sur les figures des sourires et des regards méchants à leur adresse, ils entendent faire dans une langue étrangère, des observations qu'ils devinent être cruelles ou moqueuses... Peut-être se trouve-t-il au milieu de ces gens qui débarquent chargés de leur humble paquet de linge et de vieux habits quelque individu qui sera un jour un des puissants de la terre, un roi du blé, du pétrole, ou de l'or...

Je vous assure qu'à ce moment-là, il n'a pas l'air d'un conquérant.

*Edmond de Nevers.*





## VERS DEDIÉS A M. JUDAS COMBES

---

*Bonum erat ei, si natus non  
fuisset homo ille.*

PAROLES DU CHRIST.

**P**AUVRE renégat de la foi de tes pères,  
Sacrilège bouffon sur des tréteaux sanglants,  
O cynique vieillard, dis-moi dans tes repaires  
Tu ne regardes donc jamais tes cheveux blancs?

N'est-ce donc pas assez pour assouvir ta haine  
Que dans le Vatican Léon XIII ait pleuré?  
Et ne sais-tu donc pas que ta mort est prochaine,  
O singe de Julien l'Apostat exécré?

Misérable bourreau de l'Eglise ta mère,  
Toi qui veux la frapper de ton bras forcené,  
Judas, écoute-moi dans ta gloire éphémère:  
" Mieux aurait valu que tu ne fusses pas né."

*Berthe Lelen.*

Etats-Unis, 1902.



## A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

---

Le jubilé du Pape. — Le parlement anglais. — Débats sur l'adresse. — Le cabinet Balfour. — Faible majorité. — La question irlandaise. — Une mesure de réparation. — Le retour de M. Chamberlain. — En France. — L'ostracisme des congrégations. — Un nouveau conflit. — La nomination des évêques. — Un déficit de 300 millions. — Le centenaire de Quinet. — Un livre de M. Brunetière. — Taine et les moines. — Au Canada.

Le jubilé pontifical de Léon XIII a été célébré avec éclat à Rome et dans tout l'univers catholique. Sous tous les cieux, les enfants de l'Eglise ont fait retentir le cantique de l'action de grâces pour la conservation providentielle et la merveilleuse longévité du grand Pape qui porte si glorieusement la tiare depuis vingt-cinq ans.

L'élection de Léon XIII a eu lieu le 20 février 1878. Les cardinaux étaient entrés en conclave le 18. Le 19 ils procédèrent à deux scrutins. Le cardinal Pecci reçut vingt-deux votes au premier, et trente-huit au second. Le 20 février le troisième tour de scrutin lui donna quarante-quatre votes, ou trois de plus qu'il n'en fallait pour former les deux tiers et assurer l'élection. Lorsque le résultat parut manifeste, le futur pape s'écria avec émotion: " Eminences, que faites-vous? Vous voulez élire un vieillard qui n'a pas de santé? Vous voulez donc qu'au bout de très peu de temps il faille tenir un nouveau conclave? " Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis ce jour. Et il n'y a pas eu de nouveau conclave. Et de tous les cardinaux présents alors, un seul survit avec Léon XIII, qui occupe le trône de Pierre depuis un quart de siècle. Dans ce laps de temps il a vu mourir tous les cardinaux vivants le 20 février 1878, à l'exception du cardinal Orégia.

Puisse la divine Providence préserver durant de longs jours encore la vie précieuse du saint pontife. Du fond du cœur, au nom de la REVUE CANADIENNE, nous nous unissons au concert de voix filiales qui font monter vers Léon XIII le vieux cri des anniversaires heureux: *Ad multos annos.*

\* \* \*

La session actuelle paraît devoir être ardue pour le cabinet Balfour. Au cours du débat sur l'adresse deux votes successifs ne lui ont donné qu'une majorité disproportionnée avec sa force numérique dans la Chambre des Communes. M. J. Lambert a proposé un amendement dans lequel il a signalé le fait que les directeurs de la "London and Globe Finance Corporation" n'ont pas été poursuivis en justice, et cela, a-t-il dit, parce que trop de gens titrés faisaient partie de cette corporation. Le procureur-général et le solliciteur-général ont repoussé cette imputation avec énergie. Ils ont soutenu que la loi ne leur permettait pas d'agir autrement qu'ils n'avaient fait. Mais l'amendement n'a été repoussé que par cinquante et une voix. La "London and Globe Finance Corporation" était cette compagnie dont la déconfiture a assombri les derniers jours de lord Dufferin.

Le lendemain M. McNeil a proposé un autre amendement dans lequel il était déclaré que la position de directeur d'une compagnie est incompatible avec celle de ministre de la couronne. M. McNeil a lu une liste de trente-trois noms d'hommes politiques appartenant de près ou de loin à l'administration, qui détenaient entre eux soixante-huit places de directeurs. Le premier ministre a demandé en quoi il était inconvenant, pour un homme public, d'être membre d'un bureau de direction, et s'est plaint, en badinant, de n'avoir jamais été invité à le devenir. Mais le débat a été très chaud. Sir William Vernon-Harcourt a soutenu l'amendement dans un discours plein de véhémence et le vote

n'a donné que trente-six voix de majorité au ministère. Il paraît certain que, dans une large mesure, en Angleterre, l'opinion est hostile au cumul des fonctions politiques avec la direction des grandes compagnies financières. Il est incontestable que ce cumul offre de sérieux inconvénients et provoque de graves objections.

Le ministère a subi un troisième assaut dirigé cette fois spécialement contre les plans de réorganisation de l'armée conçus et exposés par M. Broderick, le secrétaire de la guerre. C'est un député conservateur, M. Beckett, qui a soulevé le débat et ouvert le feu par un amendement à l'adresse dans lequel il était dit que l'organisation de l'armée anglaise ne répond pas aux besoins de la nation. Un bon nombre de députés ministériels, parmi lesquels figurait M. Winston Churchill, ont paru tout de suite favorables à l'amendement, et le premier ministre, rendu un peu inquiet par les deux premiers votes, a adressé un pressant appel à ses partisans absents pour les engager à se rendre à leur poste. Le débat a été vif et brillant. M. Beckett a parlé avec chaleur. Sir Charles Dilke a fait une critique incisive de la politique militaire du cabinet. M. Broderick s'est défendu avec vigueur et habileté, mais sans désarmer l'opposition. M. Winston Churchill a remporté un grand succès. Comme son père, lord Randolph Churchill, ancien leader de la Chambre des Communes dans le gouvernement Salisbury, c'est un irrégulier, *a free lance*, comme disent les Anglais. Il a appuyé l'amendement. Sir Henry Campbell-Bannermann, le chef de l'opposition, a été faible, et M. Balfour a clos le débat par un excellent discours qui a rallié plusieurs des députés indécis. Le vote a été de 261 contre 145, soit 116 voix de majorité pour le gouvernement. Dix-huit ministériels ont voté avec l'opposition. Les députés irlandais se sont abstenus, et ils auraient voté avec le gouvernement s'ils avaient cru celui-ci en danger.

Ceci peut paraître étrange à ceux qui ne suivent pas de très près la politique anglaise. Depuis quelques mois, il s'est produit une détente dans les relations entre le ministère et le parti nationaliste. Le cabinet Balfour semble avoir entrepris de régler la question agraire dans un esprit d'équité. Depuis que M. Wyndham est devenu le secrétaire d'Etat pour l'Irlande dans le gouvernement Balfour, il a consacré beaucoup de temps à l'étude de la situation et a conçu l'idée de faire disparaître le grief le plus intolérable du peuple irlandais. Il a choisi comme sous-secrétaire d'Etat un homme éminent et un patriote, sir Antony MacDonnell, qui est irlandais, catholique et nationaliste, et dont la noble ambition est de réaliser la pacification de l'Irlande par la justice. Le premier ministre M. Balfour est en communauté d'idées avec eux et désire sincèrement le règlement de la question brûlante du *landlordism*. Le vice-roi d'Irlande lord Dudley est dans les mêmes sentiments. Enfin le roi lui-même souhaite ardemment que le problème agraire reçoive une solution pacifique et satisfaisante pour les intérêts en jeu. Il semble donc qu'on soit en droit d'attendre un résultat heureux. La conférence qui a eu lieu dernièrement entre les représentants des landlords et des tenanciers a été marquée par un esprit de conciliation très encourageant. M. Wyndham a préparé un bill basé en grande partie sur les résolutions de cette conférence, et les députés nationalistes irlandais se déclarent pleins d'espoir. Voilà ce qui explique leur attitude actuelle. Ils ne veulent point compromettre par leurs votes la situation d'un gouvernement qui va probablement proposer; d'ici à quelques semaines, une mesure de justice et de réparation envers l'Irlande (1).

---

(1) Depuis que ceci est écrit, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande a présenté son bill agraire. D'après les dépêches, c'est une grande mesure de justice, et elle a produit une immense sensation dans la chambre des Communes et au dehors. Les députés irlandais semblent donner leur approbation au bill dans ses grandes lignes.

Ce bill sera la grande mesure de la présente session, comme le bill d'éducation a été celle de la session dernière. Il sera certainement adopté, car le gouvernement possède une forte majorité dans la chambre des Communes. Sans doute il se manifeste dans les rangs ministériels un fort courant d'indiscipline. On parle de la formation d'un quatrième parti sous la direction énergique et brillante de M. Winston Churchill. Mais cette sécession n'a pas pris encore une forme bien tangible. Et il est possible qu'elle n'aille pas au delà de quelques votes hostiles aux estimations budgétaires de M. Broderick.

Dans ces conjonctures, le retour de M. Chamberlain a été salué avec enthousiasme par le parti unioniste. On le considère comme le lutteur du cabinet, et il revient d'Afrique avec un grand prestige. Sa mission lointaine a été couronnée d'un réel succès, disent ses admirateurs, et maintenant l'énergique influence de sa personnalité va raffermir le contrôle du gouvernement sur la Chambre des Communes et sur l'opinion publique, qui semble s'être détournée du ministère, si l'on doit s'en rapporter au résultat désastreux des deux ou trois dernières élections partielles, dans lesquelles les candidats unionistes ont été battus à plate couture.

\* \* \*

En France, les choses vont toujours de plus en plus mal. Ses propres lauriers empêchent M. Combes de dormir, et il aspire évidemment à se surpasser lui-même, car il vient d'entamer une nouvelle campagne contre l'Eglise. Il s'agit cette fois des nominations à l'épiscopat. M. Combes s'est mis en tête qu'il n'a pas besoin du Pape pour faire des évêques, et qu'il suffit à la tâche... "Moi seul, et c'est assez!"

Voici l'origine du conflit. En vertu du Concordat, le gouvernement français désigne au Pape les sujets qu'il

croit aptes à remplir les sièges épiscopaux vacants, et le Souverain Pontife leur donne l'investiture canonique, à moins de raisons extraordinairement graves. L'Etat présente, l'Eglise agréée, et l'évêque est institué. Cela suppose dans la pratique une entente préalable qui a toujours eu lieu depuis 1801; et le droit supérieur du Pape a aussi toujours été proclamé dans les bulles pontificales adressées aux sujets désignés par l'Etat. Mais M. Combes veut innover. La note suivante du *Temps* nous indique de quelle manière :

“ Nous avons dit que le conseil des ministres, dans une de ses précédentes séances, avait décidé trois nominations épiscopales : celle de M. Gazaniol, évêque de Constantine, à l'évêché de Bayonne, celle de M. Tournier, curé d'une paroisse de Tunis, à l'évêché de Constantine, et celle de M. Mazeran, curé de Compiègne, à l'évêché de Saint-Jean-de-Maurienne.

“ En arrêtant ces choix, M. Combes a voulu maintenir le droit du gouvernement français tel qu'il l'avait déjà affirmé en 1895 comme ministre de l'intérieur et des cultes. Ce droit de nomination exclut l'entente préalable. Le Saint-Siège donne l'investiture nécessaire pour l'exercice des fonctions épiscopales.

“ Les trois nominations arrêtées par le gouvernement pour les évêchés précités ont été communiquées à la nomenclature.

“ En dehors des trois sièges de Bayonne, Constantine et Saint-Jean-de-Maurienne, deux autres sièges, ceux de Carcassonne et d'Annecy, quoique pourvus de titulaires, restent sans occupants.

“ M. Campistron, nommé évêque d'Annecy, et M. Beuvin de Beauséjour, nommé évêque de Carcassonne, ne peuvent occuper leur siège par suite du refus du Conseil d'Etat d'enregistrer les bulles d'investiture. Le texte de ces bulles,

en effet, n'est pas conforme au droit français; il implique que c'est le gouvernement français qui fait la présentation au Saint-Siège et que c'est ce dernier qui nomme. Les bulles antérieures n'avaient été acceptées par le Conseil d'Etat que sous les plus expresses réserves.

“ En présence de la persistance du Saint-Siège à recourir aux formules en question, le Conseil d'Etat a refusé l'enregistrement des bulles concernant les évêques d'Annecy et de Carcassonne. M. Combes, président du conseil, a approuvé entièrement cette ligne de conduite. En conséquence, il ne peut être procédé à l'installation des deux évêques en question.”

Ainsi donc il y a deux difficultés: le gouvernement prétend nommer des évêques sans entente préalable avec le Pape ou son représentant à Paris; et il ne veut pas reconnaître les bulles délivrées par le Pape dans les formes ordinaires.

Pour bien se rendre compte de la nature du conflit il faut étudier les textes. Voici les articles du Concordat qui ont trait à la provision des évêchés:

“ Art. 4. — Le premier consul de la République nommera, dans les trois mois qui suivront la Bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle.

“ Sa Sainteté conférera l'institution canonique, “suivant les formes établies par rapport à la France avant le “ changement de gouvernement.”

“ Article 5. — Les nominations aux évêchés qui vaqueront dans la suite seront également faites par le premier consul, et l'institution canonique sera donnée par le Saint-Siège, ‘ en conformité de l'article précédent ’.”

Du premier coup d'œil, on constate que, pour savoir exactement à quoi s'en tenir, il faut rechercher quelles

étaient les *formes établies avant le changement de gouvernement*, c'est-à-dire sous l'Ancien Régime. Cela nous reporte au Concordat de François Ier. Or que disait ce concordat? Au sujet des nominations épiscopales on y lisait les dispositions suivantes:

“ Ainsi telle vacation occurrente, le roi de France qui pour temps sera: un grave et scientifique maître ou licencié en théologie, ou docteur, ou licencié en tout, ou l'un des droicts en université fameuse avecque rigueur d'examen, et ayant vingt et sept ans pour le moins, et autrement idoine, dedans six mois, à compter du jour que les dictes églises vaqueront, sera tenu *nous présenter et nommer*, et à nos successeurs évêques romains, ou par le dict siège apostolique, pour y estre par nous pourvu, ou par le dict siège de la personne par lui nommée: ‘et si par cas le dict roy ne nous nommait aux dictes églises personne tellement qualifiée, nous ne le dict siège et nos successeurs ne seront tenus y pourvoir de telle personne’.”

C'est conformément à ce texte que le Pape, de temps immémorial, se sert de cette formule dans les bulles d'institution: “*Æmilius Loubet Præses Reipublicæ Gallorum* (ou tout autre chef de l'Etat) *nominavit Nobis*.” M. Combes ne veut point accepter le “*Nobis*”. Il veut “*nominare*” absolument, et d'après lui, le Pape n'aurait qu'à ratifier purement et simplement ce que lui, Combes le renégat, aurait décrété pour le gouvernement des églises de France!

Voilà dix mois que les sièges d'Annecy et de Carcassonne sont vacants. Le Conseil d'Etat a refusé d'enregistrer les bulles contenant le “*Nobis nominavit*”. Le Pape a maintenu ses bulles, les évêques nommés ne peuvent prendre possession de leur siège, et les diocèses sont sans pasteurs.

Certains journaux ont voulu dire qu'il n'y avait là qu'une question de terminologie. “*Querelle de mots*”, se sont-ils

écriés avec désinvolture. Il y a là autre chose qu'une querelle de mots, il y a là une question de principes. C'est l'antique conflit des investitures, entre le Sacerdoce et l'Empire, qui renaît sous une autre forme. Le Pape ne saurait admettre que M. Combes peut créer des évêques. Le gouvernement français veut fausser l'esprit du Concordat et réduire encore les droits du Saint-Siège. Il va se heurter à une puissance plus forte que lui. La dépêche suivante de Rome semble indiquer quelle va être l'attitude du Souverain Pontife :

“ Le Saint-Siège s'est décidé à adopter une attitude purement passive relativement aux affaires françaises. Je puis vous donner cette nouvelle comme certaine.

“ Ainsi, la secrétairerie d'Etat ne fera aucune proposition en ce qui regarde la formule: *Nobis nominavit*. Elle attendra que le gouvernement français propose une transaction, et, s'il ne le fait pas, on n'insistera pas pour obtenir l'enregistrement des Bulles d'institution.

“ Quant à la nomination des trois évêques sans accord préalable, même si elle était publiée à l'*Officiel*, le Vatican ne ferait aucune protestation, mais il considérerait ces nominations comme nulles, et les trois ecclésiastiques ainsi désignés de façon irrégulière ne seraient jamais préconisés.

“ Le Saint-Siège est résolu à ne se départir, sous aucun prétexte, de cette attitude défensive.

“ Le gouvernement français a été dûment averti. Le pape considère qu'il n'a plus rien à dire et il décline toute responsabilité dans la vacance indéfinie des diocèses français.”

Ce conflit provoqué par les tyranneaux du bloc jacobin, est une nouvelle source d'angoisses pour les catholiques français.

La situation était pourtant suffisamment pénible. Les sectaires poursuivent avec un acharnement systématique

leur œuvre d'ostracisme. Le rapport de M. Rabier, chargé de formuler les résolutions de la commission des congrégations religieuses, est un monument de haine implacable et stupide. Il divise les congrégations en trois catégories: les enseignantes, les prédicantes, et les moines de la Grande-Chartreuse. Il les injurie et les diffame successivement, puis il conclut au rejet en bloc de leurs demandes d'autorisation par trois projets de loi correspondant à chacune des trois classes. Voici quelques extraits de la conclusion de ce factum odieux:

“ Les congrégations ne sont donc pas seulement un danger pour nos écoles publiques, mais encore pour nos commerçants et nos industriels et pour le clergé séculier lui-même.

“ Pour tous ces motifs, votre commission, d'accord avec le gouvernement, vous propose le rejet pur et simple des demandes d'autorisation dont elle est saisie par 54 congrégations.

“ Sans doute, ainsi que le fait remarquer le gouvernement dans l'exposé des motifs qui précède le projet de loi concernant les Chartreux, ce n'est point une question d'espèce, où la bienveillance et la tolérance puissent se doser différemment suivant l'appellation ou le costume. Sur toutes les congrégations les arguments hostiles ou favorables ont la même valeur et il sera possible à chacun de nos collègues de les faire valoir au moment des discussions générales.

“ Désireuse de favoriser ces discussions, votre commission a jugé utile de vous présenter trois projets de loi, dans la pensée que, pour certains d'entre vous, les arguments opposés au sentiment de la commission pourraient être apportés avec plus de précision et plus de valeur convaincante s'ils visaient une catégorie que s'ils portaient sur l'ensemble.

“ Nous n'avons fait, du reste, que suivre l'exemple donné par le gouvernement qui, s'il vous présente 54 projets de loi, n'a cru devoir faire que trois exposés de motifs.

“ Votre commission, dans le double but et de favoriser une discussion générale la plus large possible et de ménager les instants d'un parlement que sollicitent des questions d'un intérêt plus pratique, sinon plus immédiat, vous propose d'accord avec le gouvernement de statuer sur trois projets de loi qui s'appliqueront l'un aux congrégations enseignantes en général, l'autre à l'ensemble des congrégations qui s'adonnent à la prédication, le troisième aux Chartreux, pour lesquels elle vous demande de ne pas passer à la discussion des articles.

“ Vous estimerez qu'il s'agit moins, en effet, de rechercher si telle congrégation est plus ou moins indigne de l'autorisation que de condamner la congrégation elle-même, dans son but et dans les moyens qu'elle emploie pour l'atteindre.”

Sous l'entortillement des phrases cela veut dire: à bas la liberté; vive l'ostracisme!

De ce rapport détestable, il ressort pourtant une information précieuse: c'est que la majorité des conseils municipaux consultés s'est prononcée en faveur des congrégations vouées à la destruction. Le *Figaro* publie à ce sujet la statistique suivante:

“ En ce qui concerne les congrégations enseignantes, 1,690 avis sont parvenus au ministère.

“ Sur ces 1,690 avis, 1,076 sont favorables aux congrégations, 457 leur sont défavorables. Enfin 157 conseils municipaux ne se sont pas prononcés.

“ Pour les congrégations prédicantes, 209 avis ont été exprimés: 114 sont favorables, 75 défavorables et 20 conseils municipaux restent indifférents.

“Ce referendum vraiment populaire ne contient-il pas une leçon de choses dont la Chambre pourrait utilement profiter?”

Le débat est actuellement engagé sur le rapport de la commission. Il promet d'être long et ardent. Mais on ne saurait douter du résultat. Le mot d'ordre des loges va être docilement suivi et l'on va détruire stupidement quelques-uns des meilleurs éléments de force que possède la France. (1)

Pendant que M. Combes s'escrime contre le Pape et les moines, M. Rouvier se débat contre le déficit. Ce déficit, nié par son prédécesseur avec une impudence merveilleuse, le ministre des finances actuel ne peut en dissimuler plus longtemps la navrante réalité. Malgré tous ses efforts et toute son habileté, — car il est habile, — M. Rouvier se voit enfin acculé à l'emprunt. Il lui faut 300 millions pour faire face aux moins-values des recettes, et aux excédents de dépenses. Après avoir cité un extrait de la déclaration de M. Rouvier, *l'Eclair* fait ces observations :

“C'est donc 286 millions d'obligations que M. Rouvier devra émettre, pour combler le déficit des exercices 1901 et 1902. Le règlement de ce dernier exercice n'étant pas encore effectué, et de nouvelles demandes de crédits supplémentaires étant certaines, le montant de l'emprunt atteindra aisément le chiffre annoncé de 300 millions.

“C'est de ces 300 millions que va s'augmenter la dette de la France. Si on y ajoute les 265 millions de l'emprunt autorisé par la loi de finances de 1902 pour équilibrer sur le papier le budget de l'an dernier, les 65 millions représentant les boni accordés aux porteurs de rente 3½, lors de la

---

(1) C'est fait. Après un long débat la chambre des députés a rejeté en bloc les demandes d'autorisation.

conversion, on constate qu'en moins de deux années la dette publique de la France s'est accrue de 694 millions — en chiffre ronds 700 millions."

Notez que la politique jacobine va encore empirer la situation financière. Car la suppression des congrégations enseignantes et hospitalières devra, dans un avenir rapproché, grever le budget de plusieurs douzaines de millions. Il faut en effet que l'Etat pourvoie au remplacement des services dont il va priver le pays.

\* \* \*

On a célébré récemment à Paris le centenaire d'Edgar Quinet. La tombe et la mémoire du célèbre écrivain ont été couvertes de couronnes et d'hommages par les puissants du jour, aux yeux desquels la haine du catholicisme est un brevet d'immortalité. Quinet, né en 1803, mort en 1875, a été l'un des plus notables semeurs d'idées fausses du dix-neuvième siècle. Sophiste exalté, il n'a cessé durant sa longue carrière de jeter en pâture au public avide de ce régéal des œuvres aussi malfaisantes pour le fonds qu'extravagantes pour la forme. Il devint un des pontifes de la libre-pensée, lorsqu'en 1843, en même temps que son ami Michelet, il fit de sa chaire au collège de France une tribune du haut de laquelle il lança l'anathème aux Jésuites et au catholicisme. A partir de ce moment surtout, la haine de l'Eglise inspira presque tous ses écrits. Lisez ce passage extrait de sa *Révolution religieuse au XIXe siècle*: "Marnix n'a pas voulu seulement, à l'exemple d'autres écrivains, discuter l'Eglise de Rome comme un point littéraire. La lutte est sérieuse et à outrance. Il s'agit non seulement, de réfuter le *papisme*, mais de l'*extirper*; non seulement de l'*extirper*, mais de le *déshonorer*; non seulement de le *déshonorer*, mais comme le voulait l'ancienne loi germanique contre l'adultère, de l'*étouffer dans la boue*. Tel est le but de Marnix. Voilà pourquoi, après la dialectique la

plus forte, la plus savante, la plus lumineuse, il étend l'opprobre sur le cadavre qu'il traîne et l'ensevelit dans *le grand cloaque de Rabelais*." Vous avez dans ces lignes une idée exacte de l'esprit qui règne dans l'œuvre de Quinet. Il a bien mérité les honneurs posthumes que les sectaires triomphants d'aujourd'hui lui ont décernés. C'est devant l'insulteur de l'Eglise qu'ils ont fait fumer leur triste encens, car l'écrivain ne commandait point, par son mérite, tant de cassolettes. En effet, un de ses admirateurs n'a pu s'empêcher de reconnaître que l'auteur d' "Ahasvérus", a été un "poète médiocre; philosophe hardi, mais un peu nuageux, manquant de clarté." Cela ne donne pas du tout l'idée d'un génie transcendant. Mais Quinet a blasphémé, vive Quinet! malgré ses nuages et ses emphases, malgré son style brumeux et l'ennui concentré que distillent ses œuvres!

\* \* \*

M. Brunetière vient de publier une nouvelle série de *Discours de combat*. La première contenait les morceaux suivants: "la Renaissance de l'idéalisme; l'Art et la morale; l'Idée de patrie; les Ennemis de l'âme française; "la Nation et l'armée; le Génie latin; le Besoin de croire." Cette fois nous avons ensemble: "les Raisons actuelles de "croire; l'Idée de solidarité; l'Action catholique; l'Œuvre "de Calvin; les Motifs d'espérer; l'Œuvre critique de "Taine; le Progrès religieux." On retrouve dans ce deuxième volume toutes les qualités du premier, l'élévation de la pensée, la vigueur de la dialectique, la probité intellectuelle, le courage moral, et la virile éloquence qui font de M. Brunetière un des écrivains les plus considérables de ce temps. Un des morceaux les plus remarquables du volume que nous signalons, c'est la conférence sur Taine. L'orateur des *Origines de la France contemporaine* y est étudiée avec une grande sûreté de critique.

A propos de Taine, on vient de publier une lettre de lui dont l'exhumation a dû paraître fort inopportune aux jacobins ministériels. Taine n'était point un clérical, on le sait trop, ni même un croyant. Cependat voici ce qu'il écrivait, en 1875, au sujet de la vie monastique, à M. Harmon, professeur de droit à Genève :

“ Tout en reconnaissant avec vous les abus et les inconvenients des couvents, je ne sais si j'oserais vous suivre jusqu'au bout de vos conclusions. La loi française de 1825 me paraît suffisante et je désire seulement qu'elle soit appliquée exactement. Le vice du système romain sous l'Empire et du système français aujourd'hui, c'est de supprimer ou détruire en germe toutes les associations qui ne sont pas l'Etat. Ceci a conduit l'empire romain, et ceci conduit la France à n'être qu'une caserne administrative bien tenue et exempte de vol. Sans doute, vous ne souffrez pas encore de ce mal, mais nous en souffrons beaucoup, et peut-être cela me rend-il moins hostile aux abus du système contraire. Je n'ai aucune disposition mystique; mais je comprends que des âmes tristes, douces, ferventes, veuillent encore vivre ensemble, s'astreindre à une règle, abdiquer leur volonté, se cloître. La nature comporte tout, même les catholiques, les frères Moraves, les sentiments des moines bouddhistes. A mes yeux, l'Etat n'est qu'un gendarme contre les brigands de l'intérieur ou les ennemis de l'extérieur et il a tort, quand, ayant assuré la police et la justice, ayant établi les routes et les écoles, il empêche quelques-uns de ses membres de chercher le bonheur ou la paix de l'âme dans le genre de vie, d'association ou de rêve qui leur convient.”

Ces paroles d'un illustre incrédule constituent une sanglante leçon pour les Combes, les Trouillot, et autres proscrip-teurs de même trempe.

\* \* \*

La session parlementaire du parlement fédéral et celles des législatures d'Ontario et de Québec sont ouvertes. A Ottawa le discours du Trône a été sobre. Il y est question de la conférence coloniale tenue à Londres à l'époque du couronnement, et de la question des transports. Le gouvernement annonce qu'il va instituer une commission d'experts qui devra préparer un rapport sur ce dernier sujet. La nomination d'une commission pour déterminer les frontières de l'Alaska est aussi mentionnée, ainsi que le remaniement des comtés et de la représentation. Le discours officiel énumère ensuite quelques-uns des projets de loi qui vont être présentés; ce sont entre autres des bills concernant l'institution d'une commission des chemins de fer, la modification de la loi des brevets, la loi de la milice, l'immigration chinoise, la réorganisation du ministère de la Marine et des Pêcheries, le règlement des différends entre patrons et employés de chemins de fer.

Le débat sur l'adresse a été court. Le chef de l'opposition, M. Borden, a critiqué surtout l'incertitude et l'incohérence de la politique fiscale du gouvernement. Sir Wilfrid Laurier a répondu avec beaucoup de vigueur. Ses amis ont vu dans son discours l'indice heureux d'un meilleur état de santé.

L'incident le plus intéressant depuis l'ouverture de la session a été celui des explications ministérielles. Sir Wilfrid a déclaré qu'il avait demandé à M. Tarte sa démission comme ministre des Travaux Publics, parce que ce dernier avait prêché une élévation de tarif sans l'aveu du cabinet dont il faisait partie. M. Tarte a répondu qu'il n'était pas sorti de son droit en parlant du tarif, et qu'il l'avait fait en présence du premier ministre lui-même sans que celui-ci lui eût adressé aucune observation. Il a ajouté qu'il avait de lui-même donné sa démission et que sir Wilfrid l'avait prié d'abord de n'en rien faire. Il y a une contradiction

flagrante entre les deux affirmations. L'ex-ministre s'est plaint de la manière d'agir de sir Wilfrid Laurier à son égard. La passe d'armes a été vive. M. Borden en a profité pour attaquer encore le gouvernement et son chef au sujet des vacillations de leur attitude sur la question fiscale.

A Toronto, le début de la session a été marqué par une véritable explosion parlementaire. Le député de Manitoulin, M. Gamey, élu comme conservateur aux élections du mois de mai dernier, et apparemment passé sous l'étendard du gouvernement, au grand scandale de ses amis, quelques semaines avant la réunion de la législature, a fait une déclaration sensationnelle et stupéfiante. C'était, a-t-il dit, une comédie qu'il avait jouée. On l'avait approché pour le corrompre et l'acheter au bénéfice du cabinet; il avait alors feint de succomber à la tentation, et un marché avait été conclu en vertu duquel il avait reçu de l'argent et du patronage en retour de son pseudo-changement d'allégeance. M. Gamey a accusé formellement un ministre, M. Stratton, secrétaire de la province, et en a mis trois autres indirectement en cause. Ces révélations ont jeté dans l'ombre toutes les autres questions, et ont profondément agité l'opinion publique. Le gouvernement propose qu'une enquête ait lieu devant une commission de juges. L'opposition insiste pour que cette grave information se fasse devant un comité de la chambre. Un ardent débat s'est engagé à ce sujet et dure encore au moment où nous écrivons.

A Québec, les travaux sessionnels sont sérieusement entamés depuis quelques jours. Le gouvernement soumet aux chambres une loi électorale, une loi accordant des pouvoirs d'expropriation aux compagnies qui exploitent les pouvoirs hydrauliques concédés par la province, et plusieurs autres mesures d'inégal intérêt. Le flot de la législation privée va toujours grossissant. On se demande ce

que signifie cette débordante et envahissante marée de projets de loi. La manie de légiférer prend vraiment des proportions alarmantes. Pourtant ce n'est pas la multitude des lois qui fait le bonheur des Etats. *Pessimæ rei publicæ plurimæ leges*, a dit Tacite.

Thomas Chapais.

Québec, 20 mars 1903.



## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

Il nous fait plaisir de reproduire, ici, l'appréciation du Rév. Père Gonthier, O. S. D., du roman de Laure Conan : L'OUBLIÉ, dont les lecteurs de la Revue Canadienne ont eu la primeur.

Nous n'aimons guère à recommander les romans même les meilleurs, attendu que dans le plus grand nombre des lecteurs ils entretiennent la frivolité de l'esprit. La meilleure excuse des romanciers catholiques, au jugement de Dieu, sera sans doute de n'avoir fait perdre à leurs lecteurs que le temps qu'ils auraient perdu bien plus déplorablement encore dans la lecture des mauvais livres.—Celui que nous signalons à nos lecteurs leur donnera une récréation agréable et instructive à la fois : ils en ont pour garant le nom de l'auteur autant que la préface qui l'explique et le commente.—Est-ce un roman ? est-ce de l'histoire ? C'est l'un et l'autre : mais il y a beaucoup plus d'histoire dans le roman, qu'il n'y a de roman dans l'histoire.

L'oublié c'est Lambert Closse, sergent major de Montréal sous Maisonneuve —un héros, un chevalier comme il y en a eu tant à cette première époque de notre histoire, qui était venu à Villemarie "uniquement dans le dessin d'y verser son sang pour l'établissement de la foi catholique."

Comment ce guerrier qu'aucun ennemi ne put vaincre fut vaincu par un sentiment aussi fort que délicat qui mit sa main dans la main d'une jeune fille de seize ans, l'histoire n'en dit rien. Laure Conan l'a imaginé, et le raconte non sans élégance, mais avec simplicité et vérité. Son roman est une page d'histoire. Il fait revivre des personnages tous authentiques, avec leurs sentiments et leurs idées, dans le milieu où ils ont vécu. On trouvera peut-être que ce roman a trop la sobriété et la simplicité de l'histoire, comme il en a la vérité. Si c'est un défaut pour un roman, c'est un mérite pour un livre : et c'est parce que l'imagination y est si parfaitement au service de la vérité historique et de la beauté morale qu'il instruira le lecteur et l'élèvera en l'intéressant.

La *Nouvelle-France*, dans son dernier numéro, consacre un long article à ce même roman. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs, que nous commencerons dans le numéro de mai, la publication d'une nouvelle œuvre de Laure Conan. Cette fois, notre distinguée collaboratrice nous donnera une œuvre historique : la biographie de l'admirable Américaine qui fut *Elizabeth Seton*.

\* \* \*

"**Quis ut Deus ?**" "*Qui est comme Dieu ?*" par M. l'abbé DECORSANT, licencié en droit, docteur en philosophie et en théologie. Un volume in-18, IV liv., X ch., 320 pages, librairie Victor Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris. Prix : 75 cts.

Ce volume est le premier d'une série dans laquelle l'auteur voudrait exalter les droits de Dieu si méconnus de nos jours : de là son titre emprunté au pre-

mier champion de ces droits, saint Michel. Ce que M. Decorsant médite de faire, pour toutes les classes de lecteurs, c'est la théologie des choses ou un exposé à grands traits de toute l'histoire du monde, depuis sa première origine dans les conseils du Très-Haut, jusqu'à la glorification définitive des élus dans le ciel.

\* \* \*

**L'Eternité divine** ou *la Trinité et ses desseins*; **les Moments angéliques** ou *les Anges et les Démons*; **l'Âge d'or** ou *le Monde, l'Homme, le Paradis terrestre et la Chute*; **l'Ere patriarcale** ou *le Sort de l'humanité, la première famille, les deux Cités et le Déluge*: voilà donc les seuls tableaux qui passent présentement sous les yeux du lecteur. Mais, d'après *l'Ami du Clergé*, ce volume est "riche de détails, sobre de traits, rehaussé de vives couleurs; la théologie y est abondante, sûre et merveilleusement condensée, la science y paraît dans une juste mesure, la poésie n'en est pas absente, la piété s'y montre partout sous la forme d'applications très naturelles qui sont le commentaire moral des événements. On pourrait dire que c'est un chant célébrant les merveilles de la Providence" ou de l'ETERNEL AMOUR.

\* \* \*

**Articles et Etudes.** 1 vol. in 12, prix 75 cts.

Sous ce titre très modeste, M. l'abbé Auclair, de Sherbrooke, vient d'éditer un livre qui est en même temps une bonne action. Ces pages seront utiles à l'âme populaire des villes et des campagnes, car il s'y trouve de sages avis et de doctes conseils gentiment exprimés. L'auteur a le don de rendre la vertu aimable et aisée tout à la fois. Au risque de heurter la vérité il a le pessimisme en horreur, et c'est toujours dans des ciels bleus qu'il entrevoit l'avenir. Ce que j'aime surtout chez lui c'est son amour pour l'Eglise et pour le Canada français. Cette double affection perce partout et après l'avoir lu on ne peut s'empêcher de la partager et de la comprendre.

**Colligite fragmenta ne pereant.**—Il est heureux que M. Auclair ait enfin consenti à nous donner en volume cette trentaine d'articles et d'études qu'avec le temps il eût été quasi impossible de trouver ailleurs.

J'en aurais donné volontiers ici une analyse, peut-être même une critique beaucoup plus longue, mais devant la pensée, devant l'espoir, devant la certitude que chacun de nos lecteurs tiendra à se procurer ces pages remplies du beau, du vrai, du bien, je ne puis que leur dire: Envolez-vous, et sous vos ailes, allez porter la foi et l'espoir dans la charité.

\* \* \*

**La Vie des Animaux Illustrée.**—La *Vie des Animaux Illustrée* a pour but de présenter, sous une forme à la fois exacte et pittoresque, l'histoire de ceux qui sont nos commensaux, nos serviteurs ou nos ennemis, à la surface du globe.

M. Edmond Perrier, le savant directeur du Muséum d'Histoire naturelle, membre de l'Institut, a bien voulu prendre la direction de cette vaste publication; il a confié la rédaction des *Mammifères* et des *Oiseaux* à un de ses élèves, M. A. Menegaux, assistant de la chaire de Mammalogie et Ornithologie au Muséum de Paris, connu par de nombreux travaux de zoologie et déjà rompu aux difficultés de l'exposition d'une science aussi variée, par quinze années d'enseignement dans les grands lycées.

Ce qui constitue l'originalité de ce bel ouvrage, c'est son illustration, due à un artiste de grand talent, W. Kuhnert. Toutes les figures sont entièrement nouvelles, et spécialement dessinées par lui pour la *Vie des Animaux Illustrée*.— On a pu arriver ainsi à un effet d'ensemble tout à fait *artistique* que ne pourrait donner la simple reproduction de photographies émanant de sources multiples.

Les planches en couleur sont merveilleuses d'exactitude, de coloris, d'effet ; elles rendent les poses, les attitudes, les physionomies, les milieux, avec un charme qui n'a d'égal que leur précision. La reproduction de ces aquarelles et de ces dessins a été faite avec un art merveilleux ; et, de l'avis de tous les spécialistes et de tous les connaisseurs, il n'a certainement pas encore été publié, même en librairie d'art, d'aussi belles aquarelles en couleur.

Les souscriptions aux deux volumes complets des Mammifères sont acceptées à raison de \$10.00, quel que doive être le nombre de pages, de planches et de livraisons.

La première monographie, consacrée aux *Singes*, vient de paraître. Elle est précédée d'une magistrale introduction de M. Perrier et comprend 156 pages, 23 photogravures et 9 aquarelles en couleurs.

Elle est en vente chez les éditeurs, **J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris**, au prix de \$1.50. On peut aussi souscrire à la librairie Beauchemin, à Montréal.

\* \* \*

**Le Progrès de la Société Contemporaine**, par J. Alfred Dorais, E. E. L. M. Dorais a eu l'heureuse idée de faire publier en brochure l'intéressante conférence qu'il donnait, le 16 février 1902, à l'Union Catholique. On la trouvera en vente chez tous les libraires de Montréal.

\* \* \*

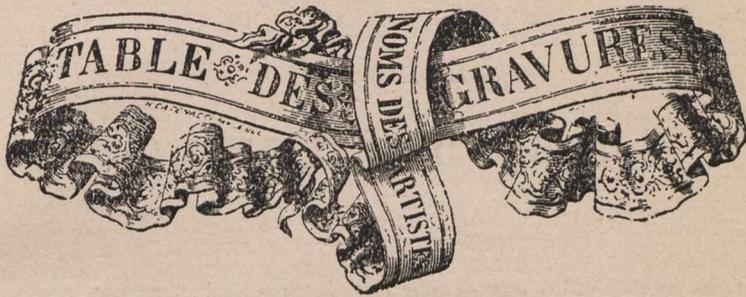
**Notre Drapeau**, par un compatriote. Prix 15c chez tous les libraires du Canada.

Eloquent plaidoyer en faveur d'un drapeau canadien-français, cette petite brochure contient en outre une belle gravure en couleur, donnant une idée parfaite de la réalité qu'on nous propose. Le temps est venu pour nous d'adopter un drapeau qui soit véritablement nôtre. Il serait difficile d'en trouver un plus beau, plus riche en souvenirs et plus rayonnant de gloire canadienne que celui-ci. Ajoutons que ceux qui le désirent, pourront facilement y ajouter l'emblème du Sacré-Cœur et ainsi il peut répondre aux désirs de tous.

Tous les ouvrages dont il est ici rendu compte, sont en vente à la Librairie BEAUCHEMIN, No 256, rue St-Paul, à Montréal.

A. L.





**ILLUSTRATION :**

|  |     |
|--|-----|
| EDOUARD BENDEMANN—La vie humaine, en seize tableaux..... | 3   |
| Portrait de Son Excellence la Comtesse de Minto.....     | 91  |
| J. COOMANS—La poésie.....                                | 113 |
| E. MUNIER—La prière du matin.....                        | 225 |
| J.-K. THOMSON—L'aube de Pâques.....                      | 337 |
| NAP. SAVARD—Illustration de Nos Intimes.....             |     |

**TABLE DES AUTEURS :**

|   |                   |
|---|-------------------|
| Aubert, Eugène. Edouard Bendemann.....  | 5                 |
| Auclair, abbé, Elie-J. Question d'actualité au point de vue moral.....                            | 159               |
| Bellaigue, Camille. Silhouettes de musiciens.....   | 311               |
| Bernier, T.-A. Des avantages que la religion catholique procure aux individus et aux peuples..... | 113, 225          |
| Buron, Edmond-J.-P. Chateaubriand en Amérique.....  | 176               |
| Chapais, Thomas. A travers les faits et les œuvres.....   | 97, 207, 319      |
| Dantin, Louis. Emile Nelligan et son œuvre.....   | 277               |
| De Nevers, Edmond. Les Etats-Unis ne sont pas un pays Anglo-Saxon..                               | 404               |
| Fabre-Surveyer, Ed. Une vieille question.....   | 91                |
| Fréchette, Louis. Ode à l'occasion des Fêtes jubilaires de l'Université Laval.....                | 17                |
| Fortier, Mme L.-Augustin. Le bon vieux temps.....   | 339               |
| Konopnicka, Marya. La mère Banas.....   | 250               |
| Lebrun, Marc. Pierre-Joseph Coomans.....  | 113               |
| “ “ L'Aube de Pâques.....   | 337               |
| Leglaneur, A. Marya Konopnicka.....   | 234               |
| Leleu Berthe. Vers dédiés à M. Judas Combes.....  | 425               |
| Margueritte, Paul et Victor. Dans les Alpes.....  | 56, 188, 289, 374 |
| Milhau, M.-L. Chronique théâtrale.....  | 387               |
| Poirier, Pascal. Jean Cabot.....  | 22, 139           |
| Prud'homme, L.-A. Les premiers Aborigènes du Manitoba et du Nord-Ouest.....                       | 262               |
| Routhier, A.-B. Québec.—Son site incomparable.....  | 283               |
| Roy, J.-Camille, ptre. L'Université Laval et ses origines.....                                    | 349               |
| Saint-Saëns, Camille. Le mouvement musical.....   | 35                |
| Vincent, J. Nos intimes.....  | 129               |



## TABLE DES MATIERES

---

|   |               |     |
|---|---------------|-----|
| A travers les faits et les œuvres, par THOMAS CHAPAIS.....  | 97, 207, 319, | 426 |
| Châteaubriand en Amérique, par EDMOND-J.-P. BURON.....  | 40,           | 176 |
| Chronique théâtrale, par M.-L. MILHAU.....  |               | 387 |
| Dans les Alpes, par PAUL ET VICTOR MARGUERITE.....  | 56, 188, 289, | 374 |
| Des avantages que la Religion catholique procure aux individus et aux peuples, par T.-A. BERNIER..... | 115,          | 225 |
| Edouard Bendemann, par EUG. AUBERT.....   |               | 5   |
| Emile Nelligan et son œuvre, par LOUIS DANTIN.....  |               | 277 |
| Jean Cabot, par PASCAL POIRIER.....   | 22,           | 139 |
| La mère Banas, par MARYA KONOPNICKA.....  |               | 250 |
| L'aube de Pâques, par MARC LEBRUN.....  |               | 337 |
| Le bon vieux temps, par MME L.-AUGUSTIN FORTIER.....  |               | 339 |
| Les Etats-Unis ne sont pas un pays Anglo Saxon, par EDMOND DE NEVERS.....                             |               | 404 |
| Le mouvement musical, par CAMILLE SAINT-SAENS.....  |               | 35  |
| Les premiers Aborigènes du Manitoba et du Nord-Ouest, par L.-A. PRUD'HOMME.....                       |               | 262 |
| L'Université Laval et ses origines, par J.-CAMILLE ROY, P'tre.....                                    |               | 349 |
| Marya Konopnicka, par A. LEGLANEUR.....   |               | 234 |
| Nos Intimes, par J. VINCENT.....  |               | 129 |
| Notes bibliographiques, par AL.....   | 223,          | 444 |
| Ode à l'occasion des Fêtes jubilaires de l'Université Laval, par LOUIS FRÉCHETTE.....                 |               | 17  |
| Pierre-Joseph Coomans, par MARC LEBRUN.....   |               | 113 |
| Québec.—Son site incomparable, par A.-B. ROUTHIER.....  |               | 283 |
| Question d'actualité au point de vue moral, par l'abbé Elie-J. AUCLAIR....                            |               | 159 |
| Silhouettes de musiciens, par CAMILLE BELLAIGUE.....  |               | 311 |
| Une vieille question, par ED. FABRE-SURVEYER.....   |               | 91  |
| Vers dédiés à M. Judas Combes, par BERTHE LELBU.....  |               | 425 |

